



Fillon à l'épreuve du classement

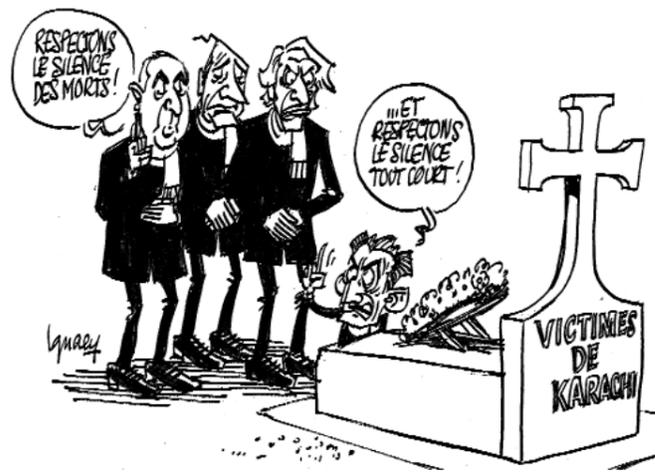
Le 16 novembre, Nicolas Sarkozy a salué François Fillon comme « le meilleur Premier ministre de la France ». Rien de moins ! Passe encore pour les vivants, Édith Cresson ou Jean-Pierre Raffarin... C'est qu'on en a connu, nous, Français, des Premiers ministres, depuis quelques décennies, et des présidents du Conseil encore, et des ministres principaux, et des secrétaires d'État même. Pour quelle part et quelle place se bat M. Fillon ? À l'Action française, on juge aussi sur la longue durée. Nous avons dressé notre propre liste des plus grands serveurs de l'État. Fut ovationné à l'unanimité, en premier, le cardinal de Richelieu ; en 2^e, Louvois ; en 3^e, Colbert ; en 4^e, Sully ; en 5^e, Mazarin ; en 6^e, Le Tellier ; en 7^e, Séguier ; en 8^e, Vergennes ; en 9^e, l'abbé Dubois ; en 10^e, Chateaubriand ; en 11^e, Talleyrand ; en 12^e, Sartines ; en 13^e, Malherbes ; en 14^e, Maupeou. À l'évocation de ces grands, il y a eu un silence, presque un vertige au 10 rue Croix-des-Petits-Champs. Fierté bien-sûr, nostalgie sans doute, mais surtout prise de conscience du gâchis et du danger pour la France de demeurer en république. François Fillon s'en est sorti à la 97^e place. Sans doute le poids des banlieues, du chômage, de la dette, de la morale publique... Mais aussi, résultat de la mutation du personnel politique à qui l'on ne dit plus « je suis content de vous » mais « vous êtes les meilleurs », à l'américaine, façon "dream team". Ça remet les choses en perspective, non ? □

Marc Savina

AFFAIRE KARACHI

La république

des scandales



Page 3

□ POLÉMIQUE

La violence au service de la raison

Suspendu après avoir diffusé des images insoutenables devant ses élèves de seconde, un enseignant se défend, arguant d'une légitime violence.

La "violence d'où qu'elle vienne", dénonce-t-on, mais sous le carcan totalitaire du politiquement correct, il faut ne jamais parler de la pire de toutes, celle que l'on inflige au plus petit et au plus démuné d'entre les hommes : l'enfant à naître. Le professeur du lycée de Manosque qui a montré à ses élèves de seconde une vidéo retraçant le réalisme d'un avortement a été "suspendu" sans le moindre ménagement par le ministre de l'Éducation dite nationale, Luc Chatel.

Ce que nous savons de cet enseignant courageux est suffisant pour nous donner envie de le soutenir : il a utilisé les documents pro-avortement du Planning familial, un discours de Simone Veil et le texte de la loi de 1975 puis, pour être complet, il a montré la chose dans sa réalité, avertissant ses élèves du caractère insoutenable de cer-

taines scènes, mettant la violence au service la raison. « Mon proviseur, dit-il au site *Nouvelles de France*, m'avait ordonné de ne pas faire ce débat, sauf pour moi à faire l'apologie de la loi Veil. Je ne pouvais obéir à une ordre manifestement immoral, et contraire au devoir de pluralité, donc de neutralité, qui m'incombe. »

Sensibilité sélective

Quant aux cervelles trop sensibles, elles en voient bien d'autres dans ce monde pourri par la pornographie !... Le professeur ajoute : « Comme l'Éducation nationale leur fait la propagande en faveur de l'avortement, et que les adolescents peuvent utiliser la procédure d'avortement, il me paraît normal qu'ils soient informés de sa dure

- et certes insoutenable - réalité. S'il s'agit de sauver des vies humaines, toute vérité est bonne à montrer. Et ce n'est pas le film qui est violent, mais les avortements qui y sont décrits. » Et de prendre le cas de catholiques et des musulmans qui « payent des impôts et ont le droit au respect de leurs enfants. Je demande que cesse le matriquage des esprits des jeunes par le lobby de l'avortement ».

Nous ne sommes pas dans une société "soft" en dépit de ce que l'on nous dit. La violence est partout présente, même dans les lois de la république et cela est un comble ! Que ce soit une occasion de relancer un débat national sur l'abrogation de la loi Veil, par qui le scandale arrive quotidiennement ! ■

Michel Fromentoux

■ RELIGION

Benoît XVI et le préservatif :

Vers un nouveau ralliement ?

PAGE 5

■ COMBAT DES IDÉES

Son livre dénonce les impostures politiques...

Marie-France Garaud et ses illusions

PAGE 14

■ DÉFENSE

L'Otan brandit la promesse d'une transition :

Un effet d'annonce en Afghanistan

PAGE 16



CRISE

Dans la nasse de l'euro

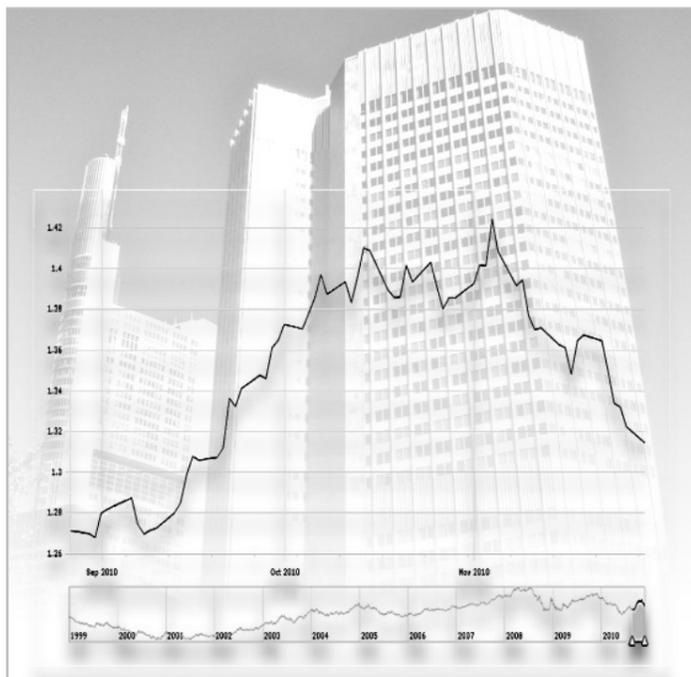
Après avoir redouté une extension de la crise irlandaise, Bruxelles et Francfort ont semblé rassurés, mais peut-être s'agit-il d'un simple affichage censé décourager, au moins pour un temps, la spéculation.

Tandis que la zone euro connaissait sa deuxième crise majeure en six mois, que la Commission de Bruxelles, la Banque centrale européenne et le FMI se mobilisaient pour "sauver" l'Irlande, la blogosphère se passionnait pour la dernière saillie d'Éric Cantona, l'ancien footballeur et désormais acteur qui appelait à lutter contre « le pouvoir des banques ». Comme mesure concrète, il propose que chacun vide son compte bancaire le 7 décembre, sans dire s'il passera lui-même à l'acte. Il paraît que certaines banques s'inquiètent des effets d'une telle exhortation. Ce qui en dit long sur la fébrilité qui s'est emparée de ces établissements, et sur la jobardise d'une partie du public.

L'Irlande sous tutelle

On vient de le constater en Irlande, le « pouvoir des banques » se réduit à bien peu de choses, le "Tigre celtique" étant finalement contraint de tendre sa sébile. Et encore, les restructurations exigées par les bailleurs de fonds pourraient se traduire par la liquidation d'une ou plusieurs banques irlandaises. Les établissements survivants devront fusionner et céder des pans entiers de leurs actifs.

Ce nettoyage, qui comportera sans doute d'autres mesures radicales, est la contrepartie du plan d'aide de quelque 85 milliards d'euros qu'a dû accepter dans l'urgence le Premier ministre Brian Cowen. Cette mise sous tutelle du pays par l'Union européenne et le FMI aura une autre conséquence, bien plus douloureuse pour les Irlandais. Le volet interne du "sauvetage" comprend en effet un plan d'austérité de 15 milliards d'euros d'économie s'étalant sur quatre ans. Il prévoit notamment la suppression de près de 25 000 emplois publics, une baisse du salaire minimum et une hausse des impôts qui touchera surtout les classes moyennes.



Les fluctuations de l'euro face au dollar illustrent la fébrilité des marchés.

À la différence de la Grèce - qui, soit dit en passant, semble incapable de rembourser aux échéances prévues un prêt de 110 milliards d'euros -, la crise irlandaise résulte essentiellement d'un phénomène semblable à celui qui a ébranlé la finance américaine il y a deux ans. De 2004 à 2007, le gouvernement de Dublin, les banques du pays, les promoteurs immobiliers et les particuliers n'ont eu qu'une obsession : construire des logements, moyennant des prêts accordés par les banques sans trop se soucier de la solvabilité des acquéreurs. Aujourd'hui, nombre de ces constructions sont à l'abandon, les promoteurs ayant fait faillite. Exit la prospérité, en partie alimentée par le déversement des fonds européens. Exit une souveraineté devenue purement incantatoire.

La responsabilité du naufrage étant largement partagée, il ne paraît pas trop injuste de demander maintenant aux Irlandais

de se serrer la ceinture. La position leur semble d'autant plus amère que, dans le même temps, l'État doit injecter des milliards pour sauver ce qui peut l'être dans le secteur bancaire, quitte à procéder à des nationalisations.

L'impôt sur les sociétés reste inchangé

Les interrogations et polémiques, façon Cantona, se nourrissent en outre du refus du gouvernement de toucher à l'impôt sur les sociétés qui, à 12,5 %, demeure l'un des plus bas d'Europe. Mais Brian Cowen explique que les exportations sont indispensables pour relancer l'économie et, partant, réduire le déficit.

Après avoir redouté pendant plusieurs jours une extension de la crise irlandaise aux économies les plus fragiles de la zone euro - le Portugal et l'Espagne -, les autorités européennes, à Bruxelles et à Francfort, ont paru rassurés par l'ampleur du plan d'austérité ir-

landais. Reste à savoir s'il s'agit là d'une conviction ou d'un simple affichage pour décourager la spéculation. Toujours est-il que sans attendre le sommet européen prévu les 16 et 17 décembre, les ministres des finances de l'UE se sont réunis dimanche dernier pour finaliser les détails du plan irlandais.

Valse des milliards

La réaction des marchés en début de semaine était pour le moins circonspecte. Pourtant, à en croire les dirigeants européens, la situation serait sous contrôle, car le mécanisme de stabilisation financière prévu en mai dernier répondrait aux besoins actuels. Ce fonds de secours présente une capacité d'emprunt de 440 milliards d'euros garantis par les États de la zone euro, plus la Suède et la Pologne. Ce réservoir financier excède donc les besoins de l'Irlande. D'autant que le Royaume-Uni, désireux de protéger ses banques exposées en Irlande, entend participer, à hauteur de huit milliards d'euros, au plan d'aide à Dublin.

En revanche, si jamais le Portugal et surtout l'Espagne devaient plonger à leur tour, le fonds de secours de 440 milliards ne serait certainement pas suffisant. C'est pourquoi le sommet européen de la mi-décembre devrait examiner la faisabilité d'un mécanisme permanent de gestion des crises. Un tel dispositif ne présenterait toutefois pas que des avantages, dans la mesure où il constituerait une garantie trop commode pour les moins vertueux. À moins qu'il ne soit assorti de contraintes sévères. Rien ne pourra se faire sans le consentement de l'Allemagne qui, présentement, apparaît comme le rempart le plus solide de la monnaie unique. Car, si les Allemands aimeraient bien pouvoir buter hors de l'Eurozone les pays défaillants, il n'est plus question pour Berlin de renoncer à l'euro. Le coût d'un retour au deutchemark serait en effet désastreux pour l'Allemagne qui, avec une monnaie hyperpuissante, verrait sombrer sa compétitivité. Qu'ils soient vertueux ou contraints à une pénible discipline, les seize pays ayant adopté la monnaie unique européenne sont aujourd'hui dans la même nasse. ■

Guy C. Menuisier

» TV POSITIVE

Afin de protéger le jeune public, le CSA prévoit de « distinguer la télé-réalité qui véhicule des valeurs positives [sic], de découverte et de solidarité, de la télé-réalité qui met en avant la jalousie et la vulgarité », selon les explications de Françoise Laborde. On lui souhaite bon courage.

» EXCLUSIVITÉ

La parole du chef de l'État a-t-elle été « privatisée » ? BFM TV l'a en tout cas dénoncé le 16 novembre, alors que ses concurrents France 2, TF1 et Canal Plus étaient les seuls autorisés à diffuser en direct l'intervention télévisée de Nicolas Sarkozy.

» OPTIMISME

Le Crédit mutuel se distingue en investissant dans la presse. En prenant le contrôle de de L'Est Républicain, il va devenir le premier groupe français de presse quotidienne régionale.

» RADIO LONDRES

Une radio francophone s'est lancée le 17 novembre dans la capitale britannique. French Radio London, ou FRL, diffuse surtout de la musique, à 80 % française, mais aussi des informations, des chroniques, la météo, une revue de presse..., apprend-on sur le site de Jean-Marc Morandini. Parallèlement, TV5 Monde propose une nouvelle langue de sous-titrage, en l'occurrence le coréen.

En bref



□ Le sauvetage de l'Irlande ne nécessitera aucun collectif budgétaire côté français. En effet, le Parlement avait déjà voté la garantie apportée au fonds de stabilisation européen, qui s'élève à 110 millions d'euros.

□ La France réduit son exposition à la dette de court terme. « C'est une bonne nouvelle », commente Isabelle Couet (Les Échos, 17/11/2010). « Les titres à moins d'un an ont des taux plus faibles que les obligations de moyen et long terme », explique-t-elle. « Par ailleurs, pour émettre ces titres, il n'est pas nécessaire d'obtenir le vote du Parlement, contrairement aux emprunts de maturité plus longue. » Mais « le recours massif à la dette de court terme expose davantage l'État aux fluctuations de marché ». Aussi, « dans un souci de bonne gestion de la dette, il est légitime d'utiliser cette arme uni-

quement dans les situations de crise ». En un an, la part de la dette de court terme serait passée de 18,6 % à 15,7%. Un taux que l'Agence France Trésor espère réduire à 14,6 % fin 2011.

□ « Le nationalisme économique bouscule l'attribution du marché des camions militaires », ont annoncé Les Échos (24/11/2010). Alors qu'iveco semblait en passe de remporter l'appel d'offre, portant, dans un premier temps, sur la livraison de deux cents véhicules, la DGA a suspendu la procédure. Laquelle sera vraisemblablement révisée au profit de Renault Trucks. Nos confrères pa-

rient sur un probable partage de marché entre la filiale de Fiat et celle de Volvo AB (dont Renault reste le principal actionnaire).

□ Associé à Trenitalia, Veolia va s'attaquer à la SNCF sur le marché des grandes lignes. Dès l'été prochain, leurs trains de nuit devraient relier Paris, Milan et Venise d'une part, Paris, Florence et Rome d'autre part. Une première étape avant la grande vitesse. Mais la fin des monopoles s'accompagne parfois de quelque déconvenues : peu rentable, la distribution du livret A tournerait au cauchemar pour les banques s'y essayant depuis le 1^{er} janvier 2009.

L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujot (†)
Directeur de la publication : M.G. Pujot
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost

Politique française :
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin,
Antoine Goursky, François Marcelliac,
Stéphane Piolenc, Marc Savina

Société :
Stéphane Blanchonnet,
Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux

Europe :
Charles-Henri Brignac,
Grégoire Dubost, Guy C. Menuisier

Monde :
Philippe Maine, Pascal Nari

Histoire :
Michel Fromentoux, Yves Lenormand,
René Pillorget, Frédéric Winkler

Culture :
Anne Bernet, Monique Beaumont,
Charles-Henri Brignac, Alain Waelkens

Chroniques :
Jean-Baptiste Morvan

Combat des idées :
Stéphane Blanchonnet

Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

□ AFFAIRE KARACHI

La république des scandales

Ce fut un chassé-croisé : tandis qu'Éric Woerth et ses casseroles étaient débarqués, Alain Juppé revenait en grande pompe au gouvernement juste à temps pour voir ressurgir l'affaire Karachi depuis l'hôtel de Brienne – aux premières loges !

« C'est ridicule, c'est grotesque, respectons la douleur des victimes, qui peut croire à une fable pareille ? » C'est ce que Nicolas Sarkozy avait osé répondre, qui plus est en s'esclaffant, le 19 juin 2009 à Bruxelles, à un journaliste lui demandant ce qu'il pensait d'un lien entre l'attentat de Karachi, qui avait fait, le 8 mai 2002, quatorze tués, dont onze Français de la Direction des constructions navales, et d'éventuelles rétro-commissions alimentant la caisse de la campagne présidentielle d'Édouard Balladur en 1995. Faut-il rappeler que ce même Sarkozy, qui avait choisi le mauvais cheval, ce que Chirac ne lui pardonnera jamais, était à l'époque ministre du Budget et porte-parole de la campagne électorale de Balladur ?

Fable sordide

Eh bien, ces jours derniers, tel un boomerang, la "fable" de Karachi est revenue à la figure du président. Non, les rétrocommissions dans la vente de sous-marins au Pakistan ne sont pas une fable, pas plus que le lien entre ces pratiques peu ragoûtantes et la tuerie du 8 mai 2002. Oui, la vente au Pakistan des sous-marins se faisait bien à perte, raison pour laquelle le ministre du Budget s'y opposa dans un premier temps. Oui, Balladur imposa bien cette vente, comme ses réseaux imposèrent à la DCN, à côté de la Sofma par laquelle transitaient déjà des pots de vin représentant 6,25 % du marché, une nouvelle société, Mercor France, qui devait recevoir 4 % du marché, les commissions atteignant 10,25 %... Un record pour une vente à perte ! Oui, le nom de Sarkozy apparaît bien sur un document relatif à la société-écran luxembourgeoise, Heine, créée en 1994 en vue de faire transiter les fonds versés par Mercor au Pakistan (voir *Libération* du 25 novembre). Oui, Chirac, vainqueur en 1995, assé-



À l'origine du scandale : la vente de sous-marins de classe Agosta

cha bien la pompe à finances balladurienne, au lendemain de son élection, en faisant cesser les versements au profit de Mercor. Oui, les réseaux pakistanais de la Sofma ont continué de percevoir les fonds après l'entrée en vigueur en 2000 de la convention OCDE, qui interdit le versement de commissions à l'étranger. Oui, comme l'avait encore révélé *Libération* dès avril 2010, le versement de ces fonds s'arrête bien autour de décembre 2001, soit au plus tard quatre mois avant l'attentat du 8 mai 2002.

Tache d'huile

Telle une tache d'huile, le scandale touche de jour en jour un nombre croissant de responsables politiques de l'époque, balladuriens et chiraquiens confondus, naguère engagés dans une lutte à mort mais qui, pour certains, partagent désormais les mêmes intérêts. Certes, le jeu de Villepin est clair : se venger de Clearstream par l'affaire des rétrocom-

missions tout en apparaissant blanc comme neige. C'est la raison pour laquelle, tout en assénant, le jeudi 25 novembre, devant le juge Van Ruymbeke, ses « convictions très fortes » que des rétrocommissions ont pu financer la campagne de Balladur, il rejette d'un revers de manche tout lien entre la décision de Chirac et l'attentat de Karachi. N'était-il pas à l'époque secrétaire général de l'Élysée ? Si un tel lien existait, cela signifierait que la décision de Chirac qui, en 1995, n'était plus un perdreau de l'année, aurait été, dans le seul but de se venger de son ex-ami de trente ans, plus imprudente que vertueuse. C'est du reste la raison pour laquelle certaines familles des victimes ont porté plainte contre l'ancien chef de l'État. Être éclaboussé, même indirectement, du sang de onze Français à quinze mois de l'élection présidentielle ne serait pas pour Villepin la meilleure carte de visite ! Or, et bien qu'il ait par la suite relativisé son témoignage, Michel Mazens, ex-cadre supérieur

de l'armement chargé par Villepin de faire cesser les rétrocommissions, a reconnu que le vice-amiral de Castellan, de la DCN, par lequel il devait passer pour faire appliquer la décision, lui avait répondu que « c'était compliqué car c'était faire courir des risques à ses personnels » (*Médiapart*). On ne pouvait être plus lucide...

Une défense ambiguë...

Si les noms de Léotard, ministre de la Défense de Balladur, de Donnedieu de Vabres, son conseiller, ou de Millon, ministre de la Défense de Chirac, ne disent plus grand chose, il n'en est pas de même de celui d'Alain Juppé : ancien Premier ministre de Chirac en 1995, il vient d'être nommé... à point, ministre d'État, ministre de la Défense de Sarkozy. En quel sens convient-il d'entendre le mot "défense" ? L'avenir seul le dira, si effectivement, il livre à la justice, dans leur intégralité, les documents dont elle a besoin et que Sarkozy a promis, le samedi

27 novembre à Lisbonne, de communiquer, ce qui, pour certaines familles de victimes, « sonne comme un aveu ».

Quant à la classe politique, droite et gauche comprises, elle savait l'essentiel. Certes, le député socialiste Bernard Cazeneuve, ancien rapporteur de la commission parlementaire sur l'attentat de Karachi, a eu beau jeu de déclarer que « si Sarkozy dit vrai et qu'il reste encore, dans les armoires de l'État, des documents à déclassifier, [des] ministres sont venus mentir à la représentation nationale ».

Preuve d'une collusion

Toutefois, la preuve d'une collusion de la classe politique nous est fournie par le Conseil constitutionnel qui a approuvé, en octobre 1995, à la demande de son président de l'époque, le socialiste Roland Dumas, qui traînait lui-même quelques casseroles, les comptes de campagne de Balladur... contre l'avis des trois rapporteurs - un fait rarissime. En cause, à leurs yeux, quelque 10 millions de francs, d'origine inconnue, perçus en liquide par le candidat malheureux, le 26 avril 1995, au lendemain du premier tour. Si les quatre sages de cette vénérable institution issus de la gauche votèrent contre, les quatre issus de la droite, et Roland Dumas, votèrent pour... Quant à Jean-Louis Debré, l'actuel président du Conseil constitutionnel, qui a des trémolos dans la voix chaque fois qu'il évoque les valeurs de la République, le culte qu'il leur voue ne va pas jusqu'à fournir à la justice le procès verbal du délibéré, couvert durant vingt-cinq ans par le secret. Il faudrait pour cela une modification de la loi organique du 15 juillet 2008... Serait-on à une révision près ?

Du reste, il n'est pas certain que l'opposition pousse son avantage dans cette affaire plus loin qu'elle ne l'a fait dans les affaires Woerth-Bettencourt ou Woerth-Compiègne. « Par respect, comme disait l'autre, de la douleur des victimes » ? Histoire, surtout, de ne pas favoriser le populisme ! En quelque sorte, se sacrifier à la raison d'État. « Tant vaut l'État, tant vaut sa raison », disait Maurras. Y a-t-il quelque chose à ajouter ? ■

François Marcilhac

I NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Vers un renouveau

NOUS RECEVONS, ces derniers temps, des échos encourageants de fidèles abonnés : « le journal s'améliore », « ça bouge... », « enfin une ouverture à de nouvelles signatures ! » Nous sommes contents que vous y ayez été sensibles. Nous allons nous efforcer de continuer à améliorer, à devenir plus incisifs. Si vous avez des suggestions

à nous proposer, n'hésitez pas, vous aussi, à nous écrire, d'autant que nous pensons ouvrir un courrier des lecteurs.

Un mois à peine nous sépare des échéances financières reportées en fin d'année. Pour y faire face, il va nous falloir réunir 7 000 euros. Nous en sommes loin. Alors, si vous voulez que le journal de l'Action française continue, il

faut que chacun, oui chacun de vous, pense à nous aider selon ses moyens. D'avance, merci. ■

Marielle Pujol

✓ Merci d'établir vos chèques à l'ordre de M^{me} Geneviève Castelluccio et de les lui envoyer à : L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.



Liste n° 15

Virements réguliers : Vincent Claret-Tournier, 15 ; M^{lle} Annie Paul, 15,24 ; Jean-Pierre Lamy, 30.

Anonyme, 50 ; M^{me} Geneviève Garric, 100 ; M^{lle} Corinne Schoch, 250.

Total de cette liste : 460,24 €
Listes précédentes : 16 153,13 €

Total : 16 613,37 €

PATRIMOINE

Le visage de Versailles

Nous avons déjà évoqué les expositions Tarashi Murakami et Jeff Koons au château de Versailles. Nous publions ci-dessous un nouveau communiqué de la Coordination Défense de Versailles.



« Non pas une question d'art, mais de détournement de pouvoir présumé ! »
Versailles revisité par Takashi Murakami

Murakami à Versailles, c'est le symbole de l'annulation du prestige de la France, du mépris de son peuple souverain et du triomphe de la barbarie culturelle du modèle new-yorkais visant à l'hégémonie mondiale. Par contraste, Versailles rend l'injustice et l'imposture visibles. Avec Koons et Murakami, l'invasion de la barbarie du modèle culturel new-yorkais, affairiste et spéculatif, dans le sanctuaire de l'excellence culturelle de la France et de son rayonnement dans le monde, fait de Versailles le symbole de la collusion

de l'art, de l'argent, de la politique et des médias, au profit d'un petit nombre d'initiés et au détriment de nos intérêts vitaux.

Passage aux aveux

Garde prétorienne du "Système" de création de fausses valeurs toxiques, par un "bon plaisir fonctionnarisé" usurpant le "poinçon d'excellence" de Versailles, au détriment de notre crédibilité et de notre prestige culturels, les médias ont caché au public trois messages clefs de notre conférence de presse du 22 octobre

2010, étayés par le rejet massif des expositions "à la Koons" par toutes les couches de la population. 1) Le succès du premier référendé-liberté de 2008, de SAR le prince Charles-Emmanuel de Bourbon-Parme, dont les deux demandes (proscription de la pornographie et retrait des Grands Appartements royaux) ont été appliquées de lui-même par M. Aillagon en 2009, sans besoin de coercition judiciaire : aveu de l'évident bien fondé de la cause et de l'illégalité des expositions "à la Koons". 2) L'aveu de la raison "vitale" de la prise d'otage de

Versailles. Le 27 septembre 2010, M. Aillagon a, en effet, fini par avouer que le but n'était pas de donner vie à Versailles, mais à l'inverse, de mettre Versailles au service de la promotion de ces expositions provocatrices afin de faire sortir l'art new-yorkais de son ghetto institutionnel pour « qu'il soit un art vivant », pour le faire survivre à tout prix. Aveu confirmé par les silences du ministère de la Culture et de l'Élysée. 3) Le détournement de pouvoir présumé, résultant du constat que de telles expositions, affairistes et spéculatives, n'ont pas leur place dans les Grands Appartements royaux, tant aux yeux du public qu'au regard des missions de l'établissement public du château de Versailles.

Feu sur l'Amérique

Peut-on, à la fois, sans ridiculiser la France - à la tribune de l'Assemblée nationale - condamner le modèle financier new-yorkais à bulles, à l'origine de la crise qui déferle sur la planète, et - à moins de vingt kilomètres, dans les Grands Appartements royaux de Versailles - faire l'apologie du modèle culturel new-yorkais de création de fausses valeurs, affairiste et spéculatif, qui en est l'expression outrageante, pour le présenter sans rire comme le summum culturel d'art aux yeux du monde entier.

Dernier maillon de la séparation des pouvoirs revendiquée par Montesquieu, le tribunal administratif de Versailles, garant du bon usage du pouvoir que l'État exerce au nom du peuple souverain, a aujourd'hui une occasion exceptionnelle de marquer son indépendance, pour redonner enfin espoir aux libertés fondamentales invoquées par les citoyens qui ne comprennent plus rien à l'usage, affairiste et spéculatif, fait de leur patrimoine national avec ces objets placés sous surveillance radar et vidéo qu'on veut les forcer à admirer au mépris des principes de base de l'art, de intérêt général et de la démocratie. ■

Arnaud Upinski
Président de l'UNIEF
Coordination Défense de Versailles

✓ Contact : euclidien@orange.fr ;
http://coordination-defense-de-versailles.info ; 06 01 76 20 79.

EUTHANASIE

Un revirement

JACQUES ATTALI, à l'époque conseiller particulier de François Mitterrand, écrivait en 1981 dans son ouvrage *L'Avenir de la vie* (Seghers) : « L'allongement de la durée de la vie n'est plus l'objectif souhaité par la logique du pouvoir. Dès qu'il atteint 60-65 ans l'homme vit plus longtemps qu'il ne produit et il coûte cher à la société. En effet du point de vue de la société, il est bien préférable que la machine humaine s'arrête brutalement plutôt qu'elle ne se détériore progressivement... L'euthanasie sera dans tous les cas un des instruments essentiels de nos sociétés futures, dans tous les cas de figure... Des machines à tuer permettront d'éliminer la vie lorsqu'elle sera insupportable et économiquement coûteuse. Je pense donc que l'euthanasie sera la règle de la société future. »

Jacques Attali, actuellement conseiller particulier de Nicolas Sarkozy, a présenté sa vision du futur système de santé lors des Journées de la Fédération de l'hospitalisation privée. Il a fait cette déclaration surprenante à propos du déficit de la Sécurité sociale : « Le fait que les dépenses de santé augmentent n'est pas une mauvaise nouvelle. Ce sont de bonnes dépenses car l'espérance de vie augmente et parce que c'est un secteur qui crée des emplois... Il ne faut pas que la santé accepte de tomber dans le piège de la maîtrise de ses dépenses. » (Le Quotidien du médecin, 24/11/2010).

Ces deux déclarations sont parfaitement contradictoires. Pourquoi ? Il ne faut pas chercher loin. Attali vient d'avoir soixante-sept ans au début de ce mois. Apparemment il n'est pas prêt à passer à la "machine à tuer" qu'il préconisait à partir de 60-65 ans. Ce revirement est une leçon, à l'heure où, une fois de plus, les tenants de la culture de mort, toutes tendances politiques rassemblées, s'apprêtent à tenter de légaliser l'euthanasie. Cela dans le cadre de la révision des lois de bioéthique de 2004. □

Dr Jean-Pierre Dickès
président de l'Association catholique des Infirmières et Médecins
28 novembre 2010

Jean de France évoque le Paris d'Henri IV

LE PRINCE Jean de France, duc de Vendôme, présidait ce vendredi 19 novembre à Paris l'assemblée de l'association Gens de France. Le prince a ouvert la séance en revenant sur son tour de France (visite de vingt-trois villes) dans le cadre de la promotion de son livre. Il a réaffirmé sa volonté de contribuer au bien de la France et de retisser le lien social. Il a aussi dressé le bilan des manifestations de l'année Henri IV, avant de prononcer une conférence où il a évoqué Paris à l'époque du roi Henri avec illus-

trations sur grand écran. Le prince Eudes de France, duc d'Angoulême, membre du conseil d'administration de l'association, était aux côtés de son frère. Le duc et le duchesse de Vendôme fêtaient ce soir-là le premier anniversaire de leur fils le prince Gaston. Celui-ci ne pouvait être présent à cette heure-là mais un film a retracé sa première année de vie grâce à un montage photographique réalisé avec talent par Maria Magdalena de Tornos y Steinhart, sœur de la princesse Philomena. ■

Les honneurs de l'Unesco

LE PREMIER ministre a salué « le classement de la gastronomie française au patrimoine mondial de l'Unesco » : « La cuisine est pour la France non seulement le produit d'une longue tradition historique mais aussi l'une des expressions les plus abouties de l'excellence de ses produits, de la qualité de ses savoir-faire artisanaux et de son rayonnement culturel », a-t-il souligné dans un communiqué. « Elle est également la marque d'un art de vivre à la française, où la convivialité et le talent tiennent une place

de choix. » Parmi les autres éléments inscrits le 16 novembre sur la "liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité" figurent également le compagnonnage et le savoir-faire de la dentelle au point d'Alençon. Mais aussi la fauconnerie, pour laquelle la France partage les honneurs avec dix autres États. Des honneurs qui semblent largement distribués : sur quarante-sept candidatures, quarante-six éléments auraient été examinés et retenus. Comme le carnaval d'Alost en Belgique, l'opéra de Pékin, le flamenco espagnol, les savoir-faire traditionnels du tissage des tapis à Kashan en Iran. Au moins cela nous change-t-il des appels à la rigueur... ■

VOUS CHERCHEZ L'ACTION FRANÇAISE 2000 ?
Rendez-vous à cette adresse pour savoir dans quel kiosque l'acheter :
www.trouverlapresse.com

RELIGION

Un nouveau ralliement ?

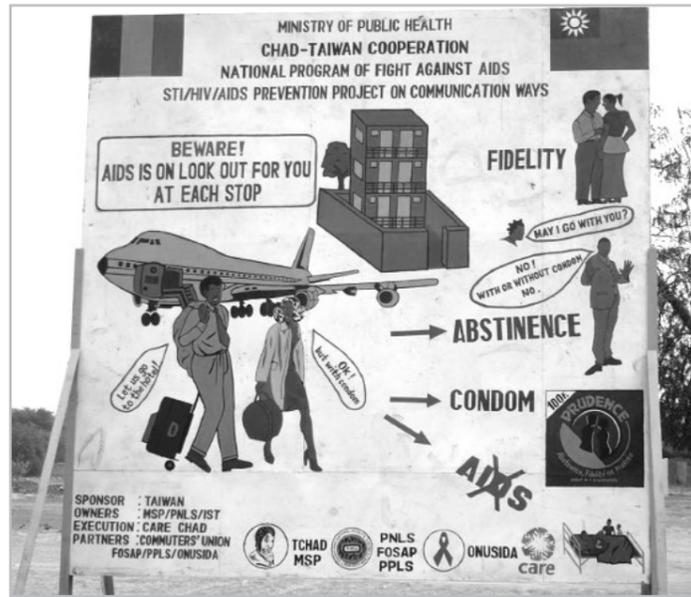
Le pape s'est-il rallié au préservatif ? Sans doute l'a-t-on proclamé un peu rapidement. Mais les médias s'accommodant difficilement des nuances, peut-être une brèche a-t-elle été ouverte...

Benoît XVI s'est-il rallié à la "civilisation" du préservatif ? À en croire certains commentateurs l'événement serait à comparer avec le ralliement de Léon XIII à la démocratie ; ils disent déjà comme en 1892 : s'il a avalé le mot il avalera bien la chose... Voyons un peu de quoi il s'agit.

L'abstinence reste la meilleure protection

Dans un livre d'entretiens à paraître ce 3 décembre chez Bayard-Presses, *Lumière du monde*, sous-titré *Le Pape, l'Église et les Signes des temps*, le Saint-Père aborde la question du Sida et de l'utilisation du préservatif, en revenant sur la polémique déclenchée lors d'un voyage en Afrique où il avait dit que l'on ne résoudra pas le fléau du Sida en distribuant des préservatifs, et que même on l'aggraverait. Cette fois il dit : « Il peut y avoir des cas individuels justifiés, par exemple quand un prostitué utilise un préservatif, cela peut être un premier pas vers une moralisation, un premier acte de responsabilité pour développer de nouveau la conscience du fait que tout n'est pas permis et que l'on ne peut faire tout ce que l'on veut. Mais ce n'est pas la véritable manière de répondre au mal que constitue l'infection par le virus VIH. La bonne réponse réside forcément dans l'humanisation de la sexualité. »

Pour voir dans ces paroles un revirement de la pensée du pape, il faut chercher longtemps. Comme le souligne Pierre-Olivier Arduin sur le site de *Liberté politique*, le pape suit attentivement la question de cette épidémie. Il sait plus que quiconque que le taux de contamination augmente avec l'utilisation des préservatifs, mais « s'abstenir de relations sexuelles avant le ma-



Une affiche au Tchad

riage, demeurer fidèle à un conjoint qui l'est lui-même, non seulement honorent la signification et la dignité de l'amour humain mais se révèlent être l'unique solution épidémiologique durable. Et Benoît XVI sait pertinemment que l'authenticité de l'anthropologie déployée par le magistère, loin d'être théorique, a été traduite dans les faits de manière éminemment concrète avec l'exemple éclatant de l'Ouganda. Détenant le triste record du taux d'infection le plus élevé au monde au début des années quatre-vingt - 15 % de prévalence du VIH - une politique d'envergure engagée avec le soutien de l'Église, prônant l'abstinence et la fidélité, a ramené le taux d'infection à 5,4 % en 2007. »

Donc si Benoît XVI dit que le préservatif peut être utilisé dans certains cas très précis (un prostitué), il pense et appuie sa pensée sur des exemples évidents qu'il reste quand même un mal, même si c'est un moindre mal (car on

sait qu'il fonctionne quatre fois sur cinq). Remi Fontaine est clair dans *Présent* du 24 novembre : « La question morale n'est pas de savoir s'il faut faire un braquage avec gilet pare-balles et balles à blanc. Car la morale proscrie bien sûr tout braquage et tout maniement malhonnête d'arme. » Donc aussi toute aide à un acte délictueux.

Critique d'une échappatoire

Comme l'a dit dans une ferme mise au point le père Lombardi, porteparole du Vatican : « L'abstinence et la fidélité sont deux éléments beaucoup plus déterminants et fondamentaux pour la lutte contre le Sida alors que le préservatif apparaît en dernier lieu comme une échappatoire quand les deux autres font défaut. Il doit donc être clair que le préservatif n'est pas la solution au problème. » Même ton dans les propos du cardinal Raymond Burke, tout nou-

veau préfet du tribunal suprême de la Signature apostolique, qui dénonce le « montage » auquel nous assistons. « Mais en aucun cas cela ne veut dire que la prostitution est moralement acceptable ni que l'usage des préservatifs soit moralement acceptable. Ce qu'aborde le pape c'est une certaine croissance dans la liberté, un dépassement de l'asservissement à une activité sexuelle qui est moralement répugnante, de telle sorte que ce souci d'utiliser un préservatif afin de ne pas infecter son partenaire sexuel puisse être au moins le signe d'un réveil moral chez la personne, ce qui permet d'espérer qu'il conduira cette personne à comprendre que cette activité n'est qu'une trivialisaiton de la sexualité humaine, et qu'il faut en changer. »

Hier la démocratie

Évidemment, dans le monde sur-médiatisé où nous sommes plongés, ces paroles du pape ne sont pas passées inaperçues et ont été déformées pour nous faire croire qu'il avait changé de point de vue. Ceux qui l'insultaient naguère sont les premiers à l'aduler maintenant. Reste qu'on peut se demander si laisser passer sur la place publique ce qui relève de la pastorale de confessionnal était bien utile par les temps qui courent. Les monstres médiatiques pour qui tout ce qui touche au sexe est aujourd'hui primordial n'en sauront aucun gré au pape et continueront sans vergogne à agoniser l'Église d'injures. Avec la démocratie déjà Léon XIII avait pris soin de la définir comme « bienfaisante action parmi le peuple », en lui ôtant tout sens politique. Cela n'a pas empêché que les catholiques, en quelques années, fussent invités à travailler pour son triomphe... On en est pas à ériger le "sortez couvert" comme une maxime d'Église. Mais le danger existe. Il faudra beaucoup de patience pour expliquer au monde que les paroles de Benoît XVI, pleines de compréhension pour la misère des hommes de notre temps, ne sont pas des permissions pour mener des vies de bâtons de chaise. ■

Michel Fromentoux

L'immigration sur la sellette

La Suisse ne veut plus d'étrangers criminels.

Au cours d'un week-end de votations, les Suisses ont approuvé dimanche dernier à 52,9 % une initiative de l'UDC qui prévoit l'expulsion automatique du territoire helvétique des étrangers criminels, c'est-à-dire des individus ayant commis des délits graves, par exemple des viols ou des meurtres d'enfants. L'initiative lancée par le parti de Christoph Blocher a été acceptée par vingt cantons et demi-cantons sur vingt-six. Craignant qu'une telle disposition constitutionnelle ne contrevienne au droit international et ne suscite des aigris dans l'Union européenne, le Conseil fédéral et la majorité des partis avaient soumis le même jour aux citoyens un contre-projet allant dans le même sens mais prévoyant pas mal d'exceptions ; il insistait notamment sur la notion d'intégration des étrangers. Ce contre-projet a été rejeté par 54,2 % des votants et par tous les cantons. En Suisse comme ailleurs, de nombreux citoyens semblent associer criminalité et immigration. □ G.C.M.



L'UDC a remporté une nouvelle victoire après avoir appelé à l'expulsion des criminels étrangers.

BELGIQUE

L'équation communautaire

La télévision aidant, le royaume intègre peu à peu la perspective d'une scission.

IL Y A TROIS ANS, l'émission de la RTBF (Radiotélévision belge de langue française), *Bye bye Belgium*, traumatisait les francophones. Stupéfaits, les téléspectateurs apprenaient que la Flandre avait pris son indépendance et qu'Albert II avait fui à Kinshasa. Les deux tiers y ont cru, malgré le bandeau indiquant, après trente minutes, qu'il s'agissait d'une fiction. On a, à l'étranger, parlé de « canular ». Le terme est impropre. Il s'agissait d'un acte politique dont l'auteur, Philippe Du-tilleul, avait reçu l'aval de sa hiérarchie.

Pour les francophones, ce fut une prise de conscience, mais on peut estimer que l'émission accéléra le processus de dislocation du pays. Trois ans après, les nationalistes de la NVA de Bart De Wever tiennent le haut du pavé.

Les discussions autour d'une réforme institutionnelle, une réforme « copernicienne », selon le mot de De Wever, pourraient faire croire que l'escargot est un animal rapide... Devant la stagnation et l'enlisement, la VRT, la télévision flamande, a voulu à son tour "sa grande émission". Si les négociations échouent, y aura-t-il « un plan B pour la Flandre » ? Tel en était le thème. Ici, pas de fiction ni de scénario catastrophe. Les observateurs, en particulier les francophones, reconnaissent le sérieux de la VRT. L'émission s'est livrée à un état des lieux. Tout a été passé au crible. Des universitaires, des sociologues ont évalué, chiffré, les conséquences d'une scission du pays. L'éditorial

du *Soir*, le principal quotidien francophone, titrait un peu abruptement : « Un plan B flamand ? En théorie, c'est oui. En pratique, c'est non. » Un raccourci presque exact. Le tout est dans le presque. À l'écoute des experts, ensuite à celle des politiques néerlandophones et francophones, on peut conclure que la scission serait un tâche de longue haleine, incroyablement complexe, mais possible.

Quelle leçon en tirer ?

Si l'on excepte le Vlaans Belang, c'est-à-dire l'extrême droite flamande, la NVA de Bart De Wever s'est trouvée isolée. Tous ses interlocuteurs, qu'ils fussent socialistes, libéraux, écologistes ou démocrates-chrétiens, tiennent pour le plan A, celui d'une réforme institutionnelle accordant des pouvoirs largement accrus aux régions et "aminçant" le pouvoir fédéral. De Wever était attendu. Il n'est pas venu. Son "messenger",

répondant au nom cocasse pour un francophone de Jan Jambon, a été très clair : « Une Flandre État de l'Union européenne a toujours été notre option. Paisiblement. » Soufflant le chaud et le froid, son patron a réaffirmé que l'indépendance ne peut se profiler qu'à long terme. Ce que la NVA exige, c'est une réforme de l'État. Mais, après une intervention - en flamand - de personnalités politiques francophones, dans un duo bien orchestré, le même Jan Jambon eut cette formule : « J'ai entendu beaucoup de belles paroles, mais si la poule peut caqueter, elle doit pondre. » La ponte risque de se faire attendre. À première vue, on s'oriente vers une Belgique confédérale en sachant que celle des uns ne sera pas exactement celle des autres. « L'indépendance était un rêve, rappelait un nationaliste flamand. Elle est maintenant un projet. » C'est bien là l'épée de Damoclès. ■

Charles-Henri Brignac

TRIBUNE

Crépuscule de l'euro

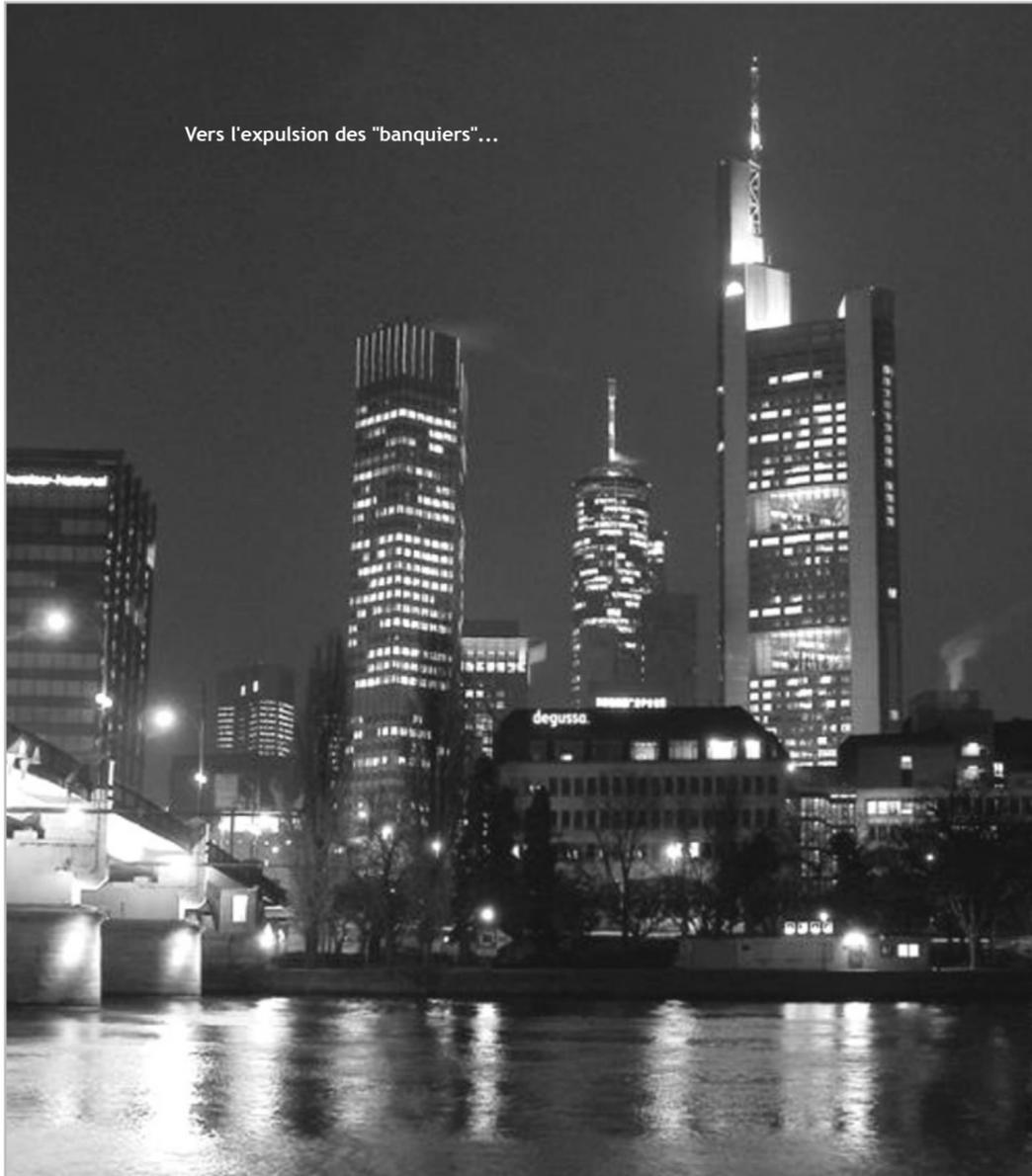
L'inquiétude monte dans l'Euroland. Les plans de rigueur, administrés sous tutelle, devraient nourrir le mécontentement populaire. Au point de provoquer des bouleversements politiques ? Cela apparaît probable aux yeux de François Renié

C'est maintenant l'euro lui-même qui est en danger. Confrontée à la guerre des devises, ballottée entre le dollar et le yuan, la monnaie unique est aujourd'hui le maillon faible de l'Europe. Son éventuelle disparition entraînerait une crise majeure des institutions européennes. Bruxelles le sait et le craint.

Le feu prend des allures de brasier

La crise de l'euro, annoncée il y a quelques mois puis démentie, est désormais patente. Le feu qui couvait un peu partout prend petit à petit des allures de brasier. Après la Grèce, c'est au tour de l'Irlande et du Portugal de dévisser et l'Espagne n'est pas loin. Malgré les canonniers lancés par Van Rompuy, Barroso, Trichet et Junker, il semble que rien n'arrive à réduire l'incendie. Plus l'euro brûle, plus les politiques d'austérité se durcissent et plus les peuples rentrent dans la danse. Après Paris en octobre, après Rome, ce sont les rues de Dublin, de Lisbonne, de Madrid qui se remplissent alors que celles d'Athènes accueillent toujours les mêmes foules imposantes. Au Portugal, la grève générale contre l'austérité décidée par les syndicats le 24 novembre dernier a paralysé tout le pays et mobilisé plus d'un salarié sur deux. Du jamais vu.

Ces mouvements ont déjà des conséquences politiques. Le gouvernement socialiste de M. Papandréou vient de subir un échec aux élections locales et si la correction n'a pas été plus rude c'est que le bilan laissé par la droite libérale, lorsqu'elle était au pouvoir, reste dans la mémoire de tous les Grecs. Il est clairement en sursis. En Irlande, il n'est pas sûr que la coalition menée par M. Cowen soit en situation de faire voter le plan d'austérité draconien que Bruxelles vient de lui imposer et elle sera sans doute balayée lors des élections législatives prévues début 2011. En Espagne, sous l'effet des mesures d'austérité, la croissance est nulle depuis des mois et le taux de chômage dépasse les 20%, rendant toute reprise impossible ; l'opposition de droite appelle ouvertement à la démission du gouvernement Zapatero, qui paye sa servilité à Bruxelles. Le Portugal n'est pas mieux loti et le socialiste José Socrates, dont le gouvernement n'a plus de majorité à la Chambre, devrait faire lui aussi les frais de sa politique d'alignement sur la BCE. Même chose pour l'équipe Berlusconi, rongée par les scandales mais aussi par la montée du chômage dans la péninsule, et qui ne passera sans doute pas l'hiver.



Vers l'expulsion des "banquiers"...

Cette instabilité politique inquiète évidemment Bruxelles et les dirigeants européens. A court terme, il suffit qu'un des pays les plus exposés, Irlande, Grèce ou Portugal, rentre en crise politique pour que l'euro s'effondre et que l'Eurozone se déchire. Les mouvements spéculatifs que l'on a enregistré la semaine dernière contre le Portugal ou l'Irlande montrent que ce scénario reste ouvert et qu'il faut peu de chose pour qu'il se déclenche. Mais, pour les partisans de l'euro, la situation n'est pas sensiblement meilleure à plus long terme : la disparition d'alliés comme Zapatero, Owen, Socrates ou Berlusconi, l'arrivée au pouvoir dans ces pays d'équipes nouvelles, moins dociles, sans doute plus à l'écoute de la rue fait partie des choses plausibles. Ces équipes ne seront-elles pas tentées d'user d'autres moyens, plus expéditifs, pour régler le problème insoluble de leur dette tout en ouvrant des capacités de rebond ? Rééchelonnement unilatéral des emprunts, moratoire sur une partie de la dette, nationalisation du crédit, retour au contrôle des changes, autant de mesures qui mettraient les marchés sous tension. L'euro

n'en réchapperait pas, l'Eurozone non plus. Ce n'est donc pas un hasard si la Commission et le directeur européen de l'Union ont annoncé une prochaine révision des traités européens, dans le sens, naturellement, d'un durcissement des critères de convergence. Derrière ces manœuvres il y a d'abord l'Allemagne. L'Allemagne, dont l'euro est l'instrument, et qui n'entend pas laisser d'autres qu'elle en manipuler le cours au profit de ses intérêts. L'Allemagne, qui détient tous les pouvoirs de fait au sein de la BCE et du système financier de l'Union, et qui s'emploiera à monnayer les aides apportées aux pays fragiles en échange d'un alignement sur ses vues. L'Allemagne, dont la soit disante vertu dissimule en réalité une stratégie claire de domination des économies européennes : mainmise sur les grandes filières automobile, mécanique et énergétique en Europe de l'est, forte emprise sur les industries d'Europe centrale et de Scandinavie, monopole de fait des exportations hors d'Europe, contrôle des économies des autres pays par la régulation de son énorme marché intérieur... L'Allemagne, qui a payé par 50 ans de silence, d'humilia-

tion et d'abnégation son retour politique en Europe, et qui n'entend pas gâcher ses chances. On peut donc s'attendre, une fois les affaires portugaises et irlandaises réglées, à une offensive sans précédent de Berlin et de tous ses



alliés pour mettre l'ensemble de l'économie européenne sous contrôle, en introduisant dans les traités des dispositifs de régulation sans précédent. Et cela sous prétexte de préserver l'euro. Gageons que la France, selon son habitude, suivra les injonctions allemandes sans broncher et sans en comprendre les fins.

Le modèle efface

Alors que le modèle européen voulu par le Traité de Rome s'efface devant les réalités du monde tel qu'il est aujourd'hui, et notamment devant la puissance retrouvée de l'Allemagne, force est de constater qu'aucun autre schéma cohérent d'organisation du continent n'émerge encore dans l'espace politique. Des pistes se dessinent pourtant : le tabou du « protectionnisme européen » semble levé, on commence à évoquer l'idée d'une autre Europe, confédérale celle-ci, fondée non plus sur la chimère d'un « Etat européen » mais sur des coopérations renforcées, sur la protection de nos emplois et de notre industrie, sur l'innovation, la recherche et l'Intelligence. Une Europe des ingénieurs et des créateurs, des producteurs et des artistes et non plus l'Europe des énarques et des juristes que nous connaissons aujourd'hui. Une Europe des nations qui ferait de sa diversité et de son dynamisme une force pour demain. ■

François Renié

À lire et à offrir

Livres reliés de Charles Maurras, Léon Daudet, Jacques Bainville

Éditions originales brochées



Demandez la liste à nos bureaux :
10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^{er} - Tél. : 01 40 39 92 06

UNION EUROPÉENNE

Querelle autour d'un budget

L'Union européenne va-t-elle entamer la nouvelle année sans être parvenue à se doter d'un budget ? Soumis au chantage du Parlement européen, trois États lui ont résisté jusqu'à maintenant.

La négociation du budget européen pour 2011 se heurte aux rivalités institutionnelles. Réunis au sein d'un "comité de conciliation", les représentants des gouvernements et du Parlement européen ont échoué à s'accorder dans les délais impartis. Aussi la Commission a-t-elle travaillé « au pas de course » afin de présenter un nouveau projet susceptible d'être adopté d'ici la fin de l'année.

Des exigences politiques

« Extrêmement déçu », José Manuel Barroso a regretté « qu'un petit nombre d'États membres n'ait pas été disposé à négocier dans un esprit européen ». Les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède sont-ils coupables d'avarice ? Disons plutôt que leurs gouvernements se montrent jaloux de leurs prérogatives. « La discussion ne porte pas sur la question d'avoir davantage d'argent, mais sur la direction que prend l'UE », a expliqué l'Allemand Martin Schulz, chef de file des députés socialistes et démocrates. « Nous n'avons pas demandé un euro de plus par rapport à ce que le Conseil propose », a confirmé le Polonais Jerzy Buzek, président du Parlement européen. En effet, le différend tient aux conditions politiques dont l'assemblée européenne prétend assortir son approbation du budget.

Entré en vigueur il y a tout juste un an ce 1^{er} décembre, le traité de Lisbonne a conforté son contrôle sur les dépenses planifiées chaque année. Lesquelles dépendent toutefois d'un "cadre financier pluri-annuel", ainsi que du montant des ressources affectées à l'UE. Or, le droit primaire européen demeure assez flou quant aux modalités d'implication du Parlement dans leur définition. Aussi les eurodéputés cherchent-ils à tirer le meilleur profit du rééquilibrage institutionnel en cours. De fait, « les négociations sur le budget de l'année prochaine ont échoué à cause de l'ambition de ce Parlement d'obtenir davantage de pouvoirs sur le budget », a résumé la Britannique



Le Parlement européen veut tirer profit du rééquilibrage institutionnel introduit par le traité de Lisbonne.

Marta Andreasen, qui siège dans le groupe Europe libertés démocratie, et se trouve bien isolée dans l'hémicycle.

L'assemblée réclame « un accord sur une procédure et un ordre du jour » qui lui assureront « d'être impliqué[e] dans les discussions sur de nouvelles sources de revenus pour l'UE ». Ce faisant, les députés espèrent diminuer la part des contributions directes des États dans le budget européen - prétexte régulier à des querelles de chiffonniers il est vrai. Le Parlement se défend néanmoins de plaider en faveur d'un "impôt européen" : « La plupart des députés estiment qu'un impôt de l'UE représenterait une perspective complètement irréaliste », a-t-il observé dans un communiqué. « Pour créer cet impôt, non seulement l'unanimité au Conseil serait nécessaire, mais également

une adoption dans tous les parlements nationaux, soit une "double unanimité". »

Douzièmes provisoires

Si aucun budget n'est adopté d'ici le 1^{er} janvier, l'Union s'appuiera sur un système autorisant pour chaque chapitre des dépenses mensuelles correspondant au douzième du budget correspondant de l'année précédente. « Ce système ne tient pas compte du fait que les paiements sont plus élevés certains mois de l'année que d'autres », a prévenu le Parlement. Sur proposition formelle de la Commission, le Conseil peut toutefois décider, à la majorité qualifiée, d'autoriser des dépenses excédant le douzième ; le Parlement européen doit alors approuver ou réduire ce montant dans les trente jours.

La mise en œuvre du Service européen pour l'Action extérieure, des nouveaux organes de supervision financière et du projet ITER se trouverait tout particulièrement affectée.

« Surtout dans le domaine de l'agriculture, il y aura urgence. Les États membres ont avancé des paiements directs aux agriculteurs pour un montant de 30 milliards d'euros et la Commission européenne doit les indemniser en janvier 2011. » Or, sur la base des douzièmes provisoires, elle ne disposerait que de 6 milliards d'euros. Des chiffres qu'on ne manquera pas de rappeler lors du Conseil européen des 16 et 17 décembre, où les chefs d'État ou de gouvernement des Vingt-Sept se saisiront directement de la question. ■

Grégoire Dubost

» REMONTRANCES

De nouvelles remontrances ont été rendues publiques par Bruxelles le 24 novembre. Les avis motivés et autres poursuites concernant la France portent sur des sujets divers : le maintien des taxes locales sur l'électricité ; le défaut de transposition d'une directive harmonisant les crédits aux consommateurs ; le refus de traiter les demandes d'autorisation de mise sur le marché de deux médicaments vétérinaires ; les entraves au commerce du lait de brebis ou de chèvre établies par crainte de la tremblante.

» MARCHÉ MILITAIRE

Tandis que la Lituanie est priée de lever les obstacles à la commercialisation des véhicules avec conduite à droite, la Grèce est mise en cause pour un marché portant sur des équipements militaires (des batteries pour sous-marins). « L'appel d'offre exigeait que 35 % des matériels utilisés pour les batteries soient fabriqués en Grèce », explique la Commission. « Les autorités grecques justifiaient cette exigence particulière par des intérêts en matière de sécurité nationale, ce qui, selon elles, rendrait inapplicables les règles de l'UE en matière de passation de marchés publics. » Toutefois, estime Bruxelles, « les États membres ne peuvent déroger de manière discrétionnaire aux règles générales en matière de marchés publics lorsqu'ils achètent des équipements militaires. De l'avis de la Commission, les autorités grecques enfreignent la réglementation de l'UE en ne fournissant pas d'arguments détaillés et raisonnés pour démontrer que l'application des règles générales de l'UE en matière de passation de marchés publics mettrait en péril les intérêts de la Grèce en ce qui concerne sa sécurité. » Quid de la confidentialité associée traditionnellement aux contrats militaires ?

» SERVITUDE

Désireux de réduire de 3,7 à 1,85 % la hausse des rémunérations des fonctionnaires européens, les gouvernements des Vingt-Sept se sont heurtés aux règles qu'ils avaient eux-mêmes édictées, que viennent de leur rappeler les juges de Luxembourg : « En examinant la fonction de l'annexe XI du statut des fonctionnaires [...] la Cour conclut que [...] le Conseil a pris la décision autonome de se lier, pour la durée de la validité de ladite annexe, dans l'exercice de son pouvoir. » Caricature illustrant de la "servitude volontaire" consentie par les responsables nationaux afin de se prémunir des infractions de leurs pairs.



Monaco et son prince

Depuis 1857, le 19 novembre est un jour de fête nationale pour les Monégasques, et ce, bien que la Saint-Albert soit le 15 novembre. Le 19 novembre est en effet le jour où l'on célébrait Rainier d'Arezzo, reconnu comme saint patron de la principauté par le prince Rainier III. La veille au soir,

un grand feu d'artifice a été tiré dans la rade, suivi d'un embrasement du rocher où se situe le palais princier.

Communion

À cette occasion, SAS le prince Albert II a accordé un entretien à *figaro.fr*, où il parle de son prochain mariage avec Charlène Wittstock : « Dans notre monarchie sept fois centenaire, tout ce qui touche à ma famille est vécu in-

timement par les Monégasques et il faut bien reconnaître que cela intéresse aussi largement le monde entier, si j'en juge par la curiosité des médias. Mais nous voulons aussi, Charlène et moi, que cette union soit un moment de communion autour de valeurs qui nous sont chères, et qui sont celles de mon pays. » Parler ainsi est l'apanage des princes. Les Français retrouveront-ils bientôt la joie de vivre de tels instants de liesse et d'unité nationale ? ■ M.F.

MOYEN-ORIENT

Fractures communautaires

L'attentat de Bagdad a mis en exergue les persécutions dont sont victimes les chrétiens. Mais ceux-ci sont loin d'être les seuls à souffrir du terrorisme, et, plus généralement, des tensions communautaires.

L'attentat dont ont été victimes des catholiques syriaques à Bagdad, le 31 octobre, ainsi que la série d'attaques que subissent les communautés chrétiennes au Moyen-Orient, suscitent notre indignation. Il convient d'analyser cette situation dans sa globalité afin de comprendre l'enjeu géopolitique et les manœuvres de dislocation des entités nationales traditionnelles visant à ériger des systèmes communautaires théocratiques.

L'exemple libanais

Il y a plus de trente ans, un conflit entre les Libanais et les réfugiés palestiniens, transformé en guerre civile intercommunautaire, a permis l'émergence de milices, ainsi qu'une série d'interventions militaires étrangères, entrecoupées d'attentats dont les commanditaires n'ont jamais été identifiés. Ils émanent de réseaux dont la complexité des rapports dépasse toute logique. Les exécutants agissent parfois par convictions, mais souvent celles-ci sont nourries par des besoins matériels dont la méconnaissance alimente des tensions politiques, à l'instar de l'assassinat de Rafiq Hariri.

À maintes reprises, nous avons dénoncé cette politique du "divide et impera" (voir le n° 2624 de notre journal). Sous le couvert de la "démocratisation" du Moyen-Orient, les communautés sont soulevées les unes contre les autres et les systèmes politiques nationaux battus en brèche. En Irak, ce ne sont pas les armes ni uniquement le pétrole que l'on a récoltés après l'intervention militaire, mais des tensions entre sunnites, chiïtes, chrétiens, kurdes... L'histoire nous a donné raison. Aussi bien l'ancien président George Bush que l'ancien Premier ministre britannique Tony Blair, ont reconnu leurs erreurs dans leurs Mémoires respectifs. Le second sous-entend une manipulation des hommes au pouvoir, dans son ouvrage *A Journey*. En 2003, nous avions fait état de notre entretien à Bagdad avec Hans Blix, alors inspecteur en chef des Nations Unies sur les armes de destruction massive en Irak ; il nous avait révélé à demi-mots les pressions qui s'exerçaient sur lui afin de rendre un rapport favorable à une intervention militaire... On dresse souvent un tableau simpliste sur les chrétiens en Orient, en les décrivant comme une minorité opprimée par une majorité musulmane. Cela pour semer la haine et la discorde, ou parfois par ignorance des réalités. La poussée du fondamentalisme religieux accentue cette image. Des événements dramatiques, sortis de ce contexte, nourrissent la peur des chrétiens, poussés à quitter leurs terres. Mais faut-il rappeler



Beyrouth en ruines : le Liban fut un laboratoire des guerres intercommunautaires.

que les sunnites, aussi bien que les chiïtes, en Irak, sont victimes d'attentats, et que les Palestiniens font l'objet des violences israéliennes ?

Du nationalisme à l'intégrisme

Sous l'Empire ottoman, le pouvoir central (la Sublime Porte) gouvernait ces entités en accordant une spécificité à chacune d'elles. Ces communautés étaient alors qualifiées de "millets" (nations), et placées la plupart du temps sous l'autorité de leurs chefs spirituels. Après la Première Guerre mondiale, l'Orient a assisté à l'émergence d'États-nations englobant ces diverses composantes, dont l'examen montre que les notions de majorité et minorité sont complexes, compte tenu des alliances intracommunautaires : les sunnites et les chrétiens peuvent s'allier contre les chiïtes en Irak ; de même que les alaouites et les chrétiens en Syrie contre les sunnites ; les druzes et les maronites au Liban contre les chiïtes, étant

donné leur démographie rampante au pays du Cèdre ; mais encore les chrétiens et les chiïtes, toujours au Liban, contre un éventuel conglomérat sunnite syro-libanais, placé sous l'influence des mouvements salafistes ou wahhabites ; les druzes et les juifs contre ce même conglomérat sunnite en Israël, tandis que les chrétiens, avec les sunnites, dirigeaient la résistance palestinienne laïque... Ce facteur communautaire, mais aussi la place de la religion dans la relation entre l'homme et la société, sont instrumentalisés à des fins politiques. L'État-nation voire le nationalisme sont poussés à l'échec dans la plupart des pays orientaux, en particulier depuis l'émergence du sionisme et la création de l'État d'Israël. La diplomatie américaine favorise le communautarisme au détriment des constructions étatiques multiconfessionnelles, aussi bien pour servir les intérêts de leur allié israélien que pour affaiblir les structures nationales. Ainsi, les courants fondamentalistes religieux sont encouragés, à l'instar des aya-

La mosaïque orientale

Sans donner une description exhaustive des communautés chrétiennes, de leur origine et de leurs rites, il n'est pas intéressant de rappeler leur présence millénaire dans cette partie de la planète et leur contribution à la vie politique et sociale dans l'émergence des États-nations actuels, à côté des autres communautés, à l'instar des musulmans (sunnites, hanafites, malikites, wahhabites, hanba-

listes, soufistes, ismaélites, chiïtes, zaïdites, alévites, ismaéliens nizarites ou ismaéliens bohras, alévites, alaouites), des juifs, des druzes, des kurdes (musulmans avec une culture et une civilisation spécifique), des zoratians et d'autres. La coexistence entre ces diverses communautés n'a pas toujours été pacifique ou harmonieuse durant l'Histoire. En Orient, comme en Occident, on a assisté à des heurts sanglants, à des dominations, des vexations et de l'injustice. Mais la plupart de ces communautés ont survécu à ces pages sinistres du passé. □

tollahs chiïtes en Iran qui ont renversé la monarchie et mis en place un régime théocratique favorable au projet communautariste, dans les années soixante-dix. La tendance sécularisatrice actuelle de ce régime et la vocation naturelle des Iraniens à renouer avec leurs racines culturelles et leur civilisation millénaire est aujourd'hui mise en cause. En revanche, les wahhabites en Arabie Saoudite, pourtant fondamentalistes, procèdent en toute impunité à un prosélytisme chez une grande partie des sunnites, prônant des principes similaires à ceux d'Al-Qaïda.

Le Hamas

La résistance palestinienne a été délibérément islamisée. Elle est dominée aujourd'hui par le Hamas, un mouvement religieux sunnite encouragé par Israël. Il a supplanté l'OLP de Yasser Arafat, dont la femme était chrétienne, et les autres organisations, dont le Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP), créé par le chrétien Georges Habache et dirigé par un autre chrétien palestinien, Wadih Haddad. Habache avait préalablement créé le Mouvement nationaliste arabe, encore avec un chrétien, Constantin Zureik. Le régime nationaliste Baas en Irak a été éradiqué alors qu'il s'appuyait sur un mouvement créé dans les années quarante par le chrétien Michel Aflak, laissant la place libre à une pléthore de mouvements communautaires. L'une des figures dirigeantes du parti Baas, Tarek Aziz, ancien vice-président de l'Irak, risque aujourd'hui l'exécution suite à la peine de mort prononcée contre lui par le régime actuel pro-américain... En Syrie, les tentatives du changement du régime baasiste dirigé par la famille El Assad (alaouite) se sont multipliées ces dernières années, depuis l'invasion de l'Irak en 2003... L'effervescence du fondamentalisme religieux et la balkanisation de l'Orient pourraient détruire les structures étatiques au profit de mini-États confessionnels, parfois théocratiques. Cela constitue une vraie menace aussi bien pour les chrétiens que pour les autres communautés en Orient. La haine des uns et des autres contribue à l'accentuation de ce chaos. Il est donc imprudent d'avaliser cette situation et d'alimenter les tensions communautaires. ■

Élie Hatem

IRAN

Double langage de l'Occident

Certains gestes permettent de douter de la fermeté des puissances occidentales à l'égard du régime des Mollahs.

TANDIS que la Maison Blanche tient un discours d'apparence ferme à l'encontre du régime de Téhéran et des élucubrations de M. Atmadinéjad, le 28 octobre dernier, le porte-parole du président Obama a adressé un télégramme particulièrement chaleureux à l'occasion du 54^e anniversaire du président iranien. Geste resté secret avant qu'à Téhéran on ne publie ce message comme preuve de la peur des États-Unis à l'égard des ayatollahs. Cette divulgation a immédiatement soulevé une vague de protestations aux États-Unis. Sarah Palin, le chef des conservateurs et probable candidate à la candidature républicaine pour la prochaine élection présidentielle, a vivement critiqué cet acte de « faiblesse » et surtout l'« hypocrisie » de l'administration Obama. Le nouveau train de "sanctions" prises par la "communauté internationale" est entré en application au mois de juillet dernier. Supposées lourdes et dissuasives, ces mesures devaient amener les ayatollahs à négocier sur le problème des armes nucléaires. Voici qu'Eurostat, l'office de statistique de l'Union européenne, vient d'annoncer qu'en ce mois de juillet, le volume global des exportations de l'Europe des vingt-sept vers l'Iran a augmenté de 9 % par rapport au mois précédent et atteint le chiffre de 3 milliards et 836 millions de dollars. Au cours de cette même période, les importations européennes en provenance de l'Iran ont augmenté de 14 %. Drôle de durcissement ! Évidemment, aucun média n'a fait état de cette nouvelle. □ D.M.

Visite princière au Liban

LE DUC et la duchesse de Vendôme, accompagnés par leur fils le prince Gaston, ont effectué une visite au Liban. C'est la quatrième fois que le prince Jean se rend au pays des cèdres. Le couple princier avait été invité à assister au 13^e bal des Débutantes, placé sous le haut-patronage de l'épouse du président libanais, et dont les bénéficiaires serviront à l'achat d'une ambulance par la Croix-Rouge du Liban.

Profitant de ce séjour, le prince Jean de France a rencontré le patriarche maronite, Sa Béatitudo le cardinal Nasrallah-Boutros Sfeir. Également au programme, un entretien avec le président libanais, avec le président du Conseil Saad Hariri et l'ambassadeur de France, Denis Pietton. Le duc et la duchesse de Vendôme ont visité, outre Beyrouth, la ville de Byblos, la montagne de Zahlé, le palais de Beiteddine, et la plaine de la Bekaa. À noter que lors de sa prise de parole au bal des Débutantes, le duc de Vendôme commença et termina son allocution en arabe. □

CORÉE

Provocation bien calculée

Protégée par ses bombes nucléaires, la Corée du Nord provoque son voisin dans l'espoir de faire plier la "communauté internationale". Laquelle devra obtenir le soutien de Pékin pour ramener Pyongyang à la raison.

Le bombardement brutal d'un village de Corée du Sud par l'armée de Pyongyang ouvre une crise grave en mer Jaune. Ce coup de force intervient quelques jours après le dévoilement par le régime stalinien de Kim Jong-Il d'un site nucléaire qualifié d'« étonnamment moderne » par les experts américains. Les détails de l'affaire sont bien connus. La condamnation, sans suite comme d'habitude, de la "communauté internationale" a été immédiate. Seule la Chine a fait preuve de modération et invité les deux parties à la « retenue ».

Politique intérieure ?

L'analyse des motivations de Pyongyang se révèle difficile. Certains observateurs y voient une préparation à la prise en mains du pays par le jeune Kim Jong-un, fils et héritier du dictateur actuel visiblement malade et finissant. Explication assez naïve croyons-nous. Dans le pays le plus fermé de la planète, il n'y a pas d'opinion publique. On ne voit pas pourquoi le père aurait intérêt à léguer une crise si grave à son fils, à supposer que la succession soit proche.

Il semble que l'objectif délibéré de ce coup de force sanglant soit d'extorquer des concessions significatives, tant financières que politiques, aux États-Unis, au frère ennemi sud-coréen, au Japon et à l'ensemble du monde occidental. Pyongyang a besoin d'une aide économique urgente et souhaite amener Washington et Séoul à la table d'une "négociation globale", incluant surtout son arsenal nucléaire, une dizaine de bombes, chacune d'une puissance équivalente à celle d'Hiroshima, suffisant pour semer la crainte, sinon la panique dans la région.

Lorsque Staline provoqua l'invasion de la Corée du Sud par la Corée du Nord en juin 1950, il était sûr - les documents secrets désormais accessibles le prouvent - que les États-Unis se contenteraient de protester, qu'il pourrait ainsi "avalier" la Corée du Sud à peu de frais. Il se trompait et



Un centre de recherche nucléaire nord-coréen

connaissait mal Truman, le président américain, et sa volonté d'endiguer la poussée de l'impérialisme rouge. L'analyse des dirigeants de Pyongyang n'a pas varié. Ils savent que Washington et Séoul n'ont qu'une capacité très limitée de réaction. Le blocus économique décrété contre la Corée du Nord a été sans effet. Ce pays est complètement fermé et la population tenue fermement par la police, l'armée et le Parti communiste. En outre, son économie est totalement dépendante de la Chine qui n'applique pas le blocus.

L'échec américain

Mais pour sortir du marasme économique, la Corée du Nord a besoin de plus que ce que lui accorde Pékin. Elle cherche à obtenir des concessions majeures de Washington, Séoul et Tokyo par une politique de provocation délibérée, en se croyant à l'abri d'une riposte militaire en raison de son arsenal nucléaire.

Le président Obama avait décidé de pratiquer une politique de « patience stratégique », autrement dit d'immobilisme et d'attente à l'égard de la Corée du Nord, espérant que le temps ferait son œuvre. C'est un échec. On ne voit pas quelle est la stratégie américaine. Pas plus que

personne ne décèle le moindre résultat à la politique de la "main tendue" face à Téhéran, et à celle d'"accommodement" avec les Frères musulmans en Égypte et en Syrie.

La Guerre froide et l'affrontement Est-Ouest sont révolus. Les staliens de la Corée du Nord sont sans scrupule et savent qu'en dehors des gesticulations, fussent-elles spectaculaires comme l'envoi d'un porte-avion nucléaire, et même des manœuvres combinées en mer Jaune, Washington n'a pas les moyens de riposter. Heureusement, un choc militaire, une guerre régionale, semblent exclus. Personne n'en veut. Malheureusement, des incidents imprévisibles pourraient provoquer des réactions parfois incontrôlables. Il faudra être prudent et vigilant. Un conflit armé, même limité, ferait des dégâts humains et matériels incommensurables et ne profiterait qu'aux... industries militaires. Il faut donc entreprendre d'urgence une action commune sur la Chine, pour qu'elle amène son protégé nord-coréen à la raison, à la retenue et à la table de négociation. Pékin a trop d'intérêt au maintien de la paix dans la région pour laisser Pyongyang continuer son jeu dangereux. La solution se trouve là. ■

Pascal Nari

CLIMAT

Échec annoncé à Cancun

La seizième conférence des parties à la convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique se tient à Cancun, au Mexique, du lundi 29 novembre au vendredi 10 décembre.

RÉUNISSANT 192 États, un an après l'échec du sommet de Copenhague, ce nouveau rassemblement s'attardera sur des dossiers aussi divers que la mesure et le contrôle des émissions de gaz à effet de serre, la déforestation, l'aide aux pays les plus exposés au réchauffement climatique ou encore les transferts de technologie.

Le sous-secrétaire général de l'ONU pour la planification des politiques, Robert Orr, n'a pas hésité à annoncer que d'importants progrès seraient possibles à Cancun, ce sommet engageant durablement la crédibilité des Nations Unies. L'ambition s'avère toutefois moindre que pour Copenhague, les dirigeants de l'ONU privilégiant dorénavant l'évolution lente et progressive à la volonté de rupture.

Déjà l'Union européenne s'y prépare, le Parlement européen désirant relever de 20 à 30 % ses engagements à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. Pourtant, la majorité des observateurs semblent d'accord pour parler d'un échec avant même le début du sommet. La décision de l'UE n'a ainsi été votée qu'à une courte majorité (292 voix contre 274), et a donc divisé les rangs du Parlement européen. De même, on doute de la possibilité d'un accord du côté des États-Unis et de la Chine, les deux plus importants émetteurs de gaz à effet de serre, qui semblent plutôt s'orienter vers un *statu quo*. La réalité prendra vraisemblablement le pas sur les bons sentiments, et l'idéalisme d'une intelligentsia déracinée s'effacera devant les nécessités économiques et géopolitiques des États. Nul besoin de se leurrer sur le sujet principal des discussions : il sera moins écologique qu'économique. À bien des égards la question des pays

développés, sous-développés ou en voie de développement sera au centre des préoccupations. Outre la nécessité annoncée de financer de manière plus importante les pays les plus pauvres pour les aider contre le réchauffement climatique, on se demandera de quelle manière les pays comme la Chine pourront continuer à s'enrichir sans pour autant polluer plus. Le réalisme politique est donc de mise et les intérêts sont moins ceux de la planète que des hommes et de leur capacité à produire et consommer toujours plus. Variante de l'aide humanitaire et des associations sans-frontière : Daniel Cohn-Bendit, Tokia Saïfi et Franck Laval n'ont pas hésité à parler de « non-assistance à pays en danger climatique » (*Le Monde* du 27 novembre, « Un statut spécifique pour les pays pauvres »).

Le récent remaniement ministériel de Nicolas Sarkozy confirme cette domination de l'économie, l'énergie étant passée du ministère de l'Écologie à celui de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. La croissance ne devrait pas être remise en cause et notre mode de vie, de même que notre rapport à la nature, ne feront pas l'objet de décisions majeures. Il est à craindre que l'écologie ne soit qu'un prétexte à une guerre idéologique et économique que se livrent les États, que les conséquences seront traitées mais pas les causes. Au désastre d'une humanité arrogante, voulant prendre possession de la nature et la contraindre selon ses désirs, ne sera apportée aucune réponse : il s'agira de rendre les hommes plus arrogants encore, poussant plus loin leurs désirs de consommateur. Un homme ne s'adaptant pas à son monde mais le défigurant pour l'utiliser selon ses désirs. Les scientifiques eux-mêmes ne seront pas conviés à ce sommet, tandis que les débats continuent entre eux pour déterminer les véritables causes et conséquences d'un réchauffement climatique. Mais cela on n'en parlera pas, Ban Ki-Moon ayant d'ailleurs prévenu que les climato-sceptiques n'étaient pas les bienvenus. N'attendons donc pas de changements majeurs... □

Dimitri Julien

LIVRE

Un président élu en Guinée

LES ÉDITIONS Jean Picollec publient assez souvent des livres politiquement incorrects, que la grande presse passe sous silence. Telle est la loi du genre et personne ne l'ignore. Le livre d'Alpha Condé¹, qui vient d'être élu président de ce pays si riche en ressources, mais l'un des plus pauvres du monde, ne fait certes pas partie du lot. Mais il sort à propos car l'auteur vient d'être élu, dans des conditions assez normales,

président de son pays, le premier librement choisi après cinquante ans de dictature souvent très brutale.

On connaît plus ou moins le président-auteur. Étudiant en France, situé à l'extrême gauche, il fait partie de l'entourage du dictateur Sékou Touré au moment de l'indépendance du pays, mais s'en sépare vite. Juriste, diplômé de Sciences-po, il quitte son pays et s'installe à Paris, enseigne comme assistant puis professeur associé dans les facultés parisiennes. Rentré en Guinée après la disparition du dictateur, il est élu à l'assemblée législative à deux reprises, se présente en 1993 et 1998 à l'élection présidentielle, connaît l'échec

ou est empêché d'être élu, goûte aux terribles prisons guinéennes et, enfin, vient d'être élu avec 52 % des suffrages à la présidence de la république. Parcours classique de nombreux hommes politiques de ce que l'on appelait le Tiers monde, de l'Afrique sub-saharienne surtout.

Ce parcours, il le raconte dans ce livre, à son avantage naturellement. Néanmoins, ce n'est pas l'intérêt principal de l'ouvrage. Alpha Condé, qui n'avait pas encore été élu, y détaille son programme, très convenu, et surtout ce qu'il fera pendant les cent premiers jours de sa présidence. On saura dans peu de temps s'il peut et surtout il veut tenir parole.

Son grand ami Bernard Kouchner n'est plus au Quai, mais il en a bien d'autres à gauche comme à droite. Leur aide lui sera sans doute précieuse. Formulons le vœu qu'il ne soit pas tenté par le recours au pouvoir personnel et à la dictature, ni gagné par le clanisme et qu'il réussisse surtout à combattre la corruption, ce mal qui n'est pas seulement africain. La lecture de ce livre préfacé et mené par Jean Bothorel est facile. Elle sera utile à tous ceux qui s'intéressent à l'Afrique. ■ P.N.

¹ Alpha Condé : *Un Africain engagé, ce que je veux pour la Guinée* ; éditions Picollec, 168 pages, 17 euros.

□ IL Y A 200 ANS

Maurice cessait d'être française

Située au cœur de l'archipel des Mascareignes, au sud-ouest de l'océan Indien, l'île Maurice fut jadis française. Abandonnée par les Hollandais à la fin du XVI^e siècle, elle allait pourtant susciter la convoitise des Anglais...

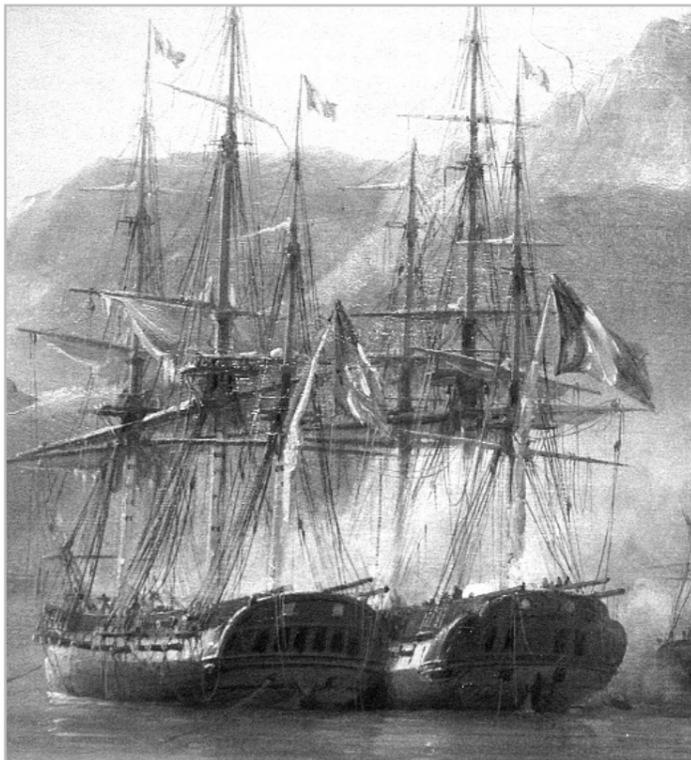
L'île Maurice est bien souvent présentée avec ses paysages enchanteurs parmi les séjours touristiques les plus alléchants. On ne sait pas toujours que ce joyau de l'archipel des Mascareignes fut français et prospéra sous le nom d'île de France pendant plus de deux cents ans, jusqu'au moment où les Anglais nous le prirent, il y a juste deux cents ans, le 3 décembre 1810.

L'île de France

Découverte par les Arabes au début du XVI^e siècle, puis visitée peu après par les Portugais, cette île de l'océan Indien, sur la route qui va, à l'est de Madagascar, de l'Afrique du Sud à l'Inde, avait tenté avant nous les Hollandais, qui, débarquant vers 1598, l'avaient baptisée Mauritius en l'honneur du prince Maurice d'Orange-Nassau, stathouder des Pays-Bas. Ils avaient établi une vingtaine de familles, introduit les cerfs de Java et commencé la culture de la canne à sucre, mais par ailleurs, à force d'abattre des arbres, ils avaient épuisé les bois précieux et démolis les équilibres naturels de l'île. Très tôt, lassés par les cyclones, ils s'en étaient allés.

C'est donc dans une île pratiquement déserte qu'arrivèrent à la fin du XVI^e siècle de petits groupes de Français accompagnés d'esclaves. La France voulait alors en finir avec la piraterie qui gênait son commerce avec l'Inde : de l'île Bourbon déjà française depuis 1642 (actuelle Réunion), le gouverneur Antoine de Parat surveillait de près le départ des derniers Hollandais de Maurice. Il donna des ordres pour que des Français allassent d'une île à l'autre : avec à leur tête le Malouin Guillaume Dufresne d'Arset, ceux-ci prirent possession de Maurice au nom du roi Louis XIV le 20 septembre 1710, la rebaptisèrent île de France et fondèrent Port-Louis au nord-est de l'île. En 1721, alors qu'arrivaient de nouveaux colons, l'administration fut confiée à la Compagnie française des Indes, qui fit venir de Madagascar et de Bretagne des milliers de colons nouveaux et des prêtres alors que les esclaves venaient surtout d'Afrique orientale, gérés selon le Code noir proclamé en 1685 par le roi, qui précisait les devoirs et les droits des maîtres et des esclaves.

L'île parla très tôt le français, et le contact entre colons et esclaves donna naissance au parler créole. Mais c'est avec l'arrivée en 1735 du comte Bertrand François Mahé de La Bourdonnais, nommé capitaine de la Compagnie des Indes, que l'île de France connut la prospérité : il fit construire des fortifications et tracer des routes, il exploita le bois pour les chantiers



La bataille du Grand Port fut la seule victoire maritime française des guerres napoléoniennes.

navals, il encouragea la culture du café, de la canne à sucre, des arbres fruitiers, des plantes à épices et du poivre. En même temps, son intendant Pierre Poivre, botaniste et membre de plusieurs académies, introduisit l'imprimerie et entreprit d'améliorer le sort des esclaves. La population de l'île s'accrut. Nous possédions alors l'hégémonie dans l'océan Indien.

La jalousie des Anglais

C'en était assez pour exciter la jalousie des Anglais, contre lesquels La Bourdonnais dut mener des batailles maritimes à la tête d'une flotte de trois mille hommes. Ce fut ensuite la guerre de Sept ans et la défaite française face à l'empire britannique avec le désastreux traité de Paris en 1763 : l'île de France, comme toutes les Mascareignes, resta à la France, mais la prospérité s'assombrit et les Anglais se mirent à rêver sérieusement de chasser les Français. À la fin du XVIII^e siècle, la Compagnie des Indes fit faillite et l'île passa sous la dépendance directe du roi de France. Elle était encore peuplée de plus de 60 000 habitants. Port-Louis, avec son commerce florissant, égalait en rayonnement Madras ou Bombay, et l'on envisageait de nouvelles percées vers Madagascar et les Comores...

Le Révolution de 1789 n'arrangea pas les choses. Les hypocrites de la Convention proclamèrent la main sur le cœur l'interdiction de la traite des esclaves mais sans rien prévoir pour l'avenir des populations "libérées" livrées à elles-mêmes... Les colons de l'île de

France décidèrent avec raison de ne pas appliquer le décret. Rattrapé par les considérations économiques qui crevaient le paravent des bons sentiments, Napoléon Bonaparte lui-même rétablit l'esclavage en 1803 et envoya le général Decaen pour commander tout l'archipel des Mascareignes. Oublié par le premier consul qui se méfiait de lui, celui-ci mena comme il put, de l'île de France, les affaires de l'île Bourbon (devenue Île Bonaparte).

L'intrépide marin de Saint-Malo, Robert Surcouf, donnait déjà du fil à retordre aux Anglais. (« *Port-Louis est déjà loin, dans dix semaines y s'rons à peine / Pour-tant faut bel et bien sur les Anglais mettre la main...* » chantait-on encore). Capitaine corsaire à vingt-deux ans, il était entré dans la légende à vingt-trois, en 1796, quand, avec un équipage de 190 hommes, il prit à l'abordage un grand vaisseau britannique, trois fois plus important et plus armé que le sien. Partant de l'île de France ou de l'île Bour-

bon, Robert Surcouf captura en quelques années quarante-sept navires dans le triangle qui va des possessions françaises aux côtes de Sumatra en passant par le Golfe du Bengale.

Il n'empêche que, de plus en plus décidés à nous chasser de l'océan Indien, les Anglais s'emparèrent en 1810 d'abord de Rodrigues, une autre des Mascareignes, pour, de là, organiser l'assaut contre les autres îles. Le général Decaen, à la tête de la 109^e demi-brigade avec, pour corps de réserve, tous les créoles de l'île, jouit alors du concours de quelques autres héros des mers.

Capitulation sans déshonneur

Le 9 juillet 1810, après nous avoir pris l'île Bourbon, les Anglais se tournaient vers l'île de France. Le baron Guy-Victor Duperré, juste revenu des Comores, livra en août le combat dit du "Grand Port" contre cinq frégates. Duperré blessé, Pierre-Henri Bouvet dut le remplacer au commandement de la division, et fit des prouesses. À l'issue du combat, qui dura plusieurs jours, quatre des cinq frégates anglaises furent prises ou détruites par le feu. Les Français restaient les maîtres du champ de bataille. Pierre Bouvet, dont la tête avait été mise à prix par les Anglais, se vit confier une division par le général Decaen. Le 12 septembre, au large de l'île de France, il rencontra une division anglaise de quatre bâtiments, commandée par le commandant Corbett, qui s'était vanté de ramener Bouvet, vivant ou mort. À la suite d'un combat acharné, Bouvet captura l'un des bâtiments, qu'il abandonna en mer, démâté et en piteux état. Mais, au mois de décembre, les Anglais se présentèrent devant l'île avec plus de trente mille hommes et une forêt de mâts. Le 3 décembre, il fallut céder.

La capitulation fut signée par le général Decaen, suivie du traité de Paris qui, en mai 1814, allait toutefois nous rendre l'île Bourbon, redevenue la Réunion, qui paraissait moins précieuse aux An-



glais. La capitulation, après de si évidentes prouesses, ne fut point humiliante pour la France. Entre autres articles, il était stipulé que la garnison serait transportée en France, sur navires anglais avec tous les honneurs de la guerre, et que les mêmes facilités seraient accordées aux habitants européens ou créoles qui voudraient regagner l'Europe. L'administration passa sous contrôle anglais. Port-Louis, ex-Port Napoléon, reprit son nom d'origine et l'île recouvra son nom de Maurice, mais la loi et la culture françaises furent respectées. On continua à parler notre langue, avec le créole et bien sûr l'anglais, ce qui explique qu'aujourd'hui Maurice fasse partie de la Francophonie.

Indépendante depuis 1968, l'île forme depuis le 12 mars 1992 avec sa voisine l'île Rodrigues une république appelée République de Maurice. L'île proprement dite couvre une superficie de 1 866 km² pour une population de 1 268 835 habitants, résultat de plusieurs vagues d'immigration : colons français, puis britanniques, esclaves venus d'Afrique, Chinois et Indiens. Les Indos-Mauriciens forment plus de 68 % de la population dont 52 % d'hindous et 16 % de musulmans. La plupart des Mauriciens chinois sont chrétiens ou bouddhistes, tandis que le reste de la population est chrétienne, principalement catholique. Rappelons qu'un grand missionnaire spiritain, Jacques Désiré Laval, (1803-1864) tout dévoué aux Mauriciens, a été béatifié par le pape Jean-Paul II en 1979.

À Maurice, île multiple, l'attachement aux cultures ancestrales reste très vif et la tolérance est observée. Signalons que le grand homme reste le comte Mahé de La Bourdonnais dont la statue se dresse fièrement aujourd'hui sur la place d'armes, à Port-Louis, à côté de celle de la reine Victoria... ■

Michel Fromentoux

L'île de Paul et Virginie

POUR les anciennes générations, l'île Maurice, ce petit paradis entre terre et ciel, est souvent associé au roman de Bernardin de Saint-Pierre, Paul et Virginie, publié en 1787. Cette pastorale, plus virgilienne que rousseauiste, est l'histoire de deux enfants de condition sociale différente, élevés comme frère et

sœur dans la splendeur des paysages tropicaux de l'île de France en parfaite harmonie avec la nature, préservés par leur innocence de toute idée de mal. Mais ce bonheur simple et pur se trouble de sentiments équivoques au moment de l'adolescence : la mère de Virginie décide alors d'envoyer sa fille étudier en France, laissant Paul inconsolable. Plusieurs années après, Virginie annonce son retour, mais son bateau, le *Saint-Géran*, va accoster quand une

terrible tempête le brise sur les rochers. Paul assiste impuissant à la mort de Virginie qui, pour sauver sa pudeur, a refusé de se jeter à l'eau : il succombera sous le poids de sa douleur quelques jours après. Ce roman qu'aima Chateaubriand et qui inspira Lamartine, Balzac et Flaubert, a assuré dans le souvenir de ses lecteurs une renommée de cette île où le bonheur trop parfait peut être troublé par quelque tempête cyclonique... □ M.F.

□ PORTRAIT

Rémy, un héros fourvoyé en politique

Gilbert Renault entra dans la légende, lors du second conflit mondial, sous le nom du colonel Rémy. Portrait d'un homme honnête et courageux, dont le général De Gaulle se détacha après qu'il fut devenu un émissaire trop zélé.

Il fut Raymond, Jean-Luc, Morin, Watteau, Roulier, Beauce, mais c'est sous le nom du colonel Rémy que Gilbert Renault entra dans l'Histoire. Un goût pour les masques donc, un proto James Bond, propre à donner du rêve aux petits garçons. Toute une jeunesse d'après guerre a vibré au récit de Rémy comme à celui du *Grand Cirque* de Pierre Clostermann, aviateur français engagé dans la Royal Air Force.

Sympathisant d'AF

Rémy, ou Gilbert Renault, appartenait à ce que la Bretagne donna de mieux à la mère patrie, à la suite des Duguesclin, Cadoudal ou Chateaubriand. Né à Vannes en 1904 et décédé à Guimgamp en 1984, il a vécu aux limites de la Bretagne française dite gallo et de la Bretagne bretonnante. Mais celui qui allait devenir l'un des plus fameux agents secrets de la France occupée pendant la Seconde Guerre mondiale pensait comme Maurras. Sympathisant d'Action française, sans avoir toutefois jamais milité, il concevait les républiques sous le roi et l'amour de la grande patrie au travers de la petite.

Aîné d'une famille de neuf enfants, fils d'un professeur de philosophie converti assez tôt à l'inspection générale d'une compagnie d'assurances, élevé chez les Jésuites, il poursuivit des études de droit. Il était l'héritier d'une famille catholique et nationaliste, et sa vie pouvait sembler tracée, mais il y eut la guerre, la "drôle" pour commencer, avant l'invasion du printemps 1940. Rares sont les vies où tout bascule. Clostermann, à dix-neuf ans, de Rio de Janeiro grimpa dans un cargo à destination de la Tamise. Gilbert Renault est plus âgé, mais c'est avec un enthousiasme tout aussi juvénile qu'il monte à bord d'un chalutier, en compagnie d'un de ses frères, pour quitter nuitamment le port de Lorient, et cela dès juin 1940. Rémy fut l'un des rares agents à avoir acquis une certaine aura après la guerre : il a su se faire le principal ordonnateur de sa propre légende à travers une œuvre littéraire pour le moins prolifique où, à côté d'ouvrages d'inspiration religieuse, il multiplia des livres-souvenirs sur la Résistance.

Dans la nuit du 18 au 19 juin 1940 Rémy traversait donc la Manche. Il quittait cinq enfants, un parcours professionnel chaotique qui l'avait mené de la Banque de France, à l'exploitation forestière au Gabon, puis comme son père aux assurances. Il s'était même lancé dans la production cinématographique, avec peu de bonheur : l'échec commercial du *Jacuse* d'Abel Gance en 1936 ne l'avait pas découragé puisqu'il



Le colonel Rémy fut l'émissaire du général De Gaulle, qui, après avoir créé le RPF, voulut envoyer par son entremise, des signaux à certains pétainistes.

avait tourné pendant l'hiver 1939-1940 un Christophe Colomb en Espagne. Disons le tout net, peu de chefs d'œuvre mais un beau carnet d'adresses, et un passeport témoignant de déplacements nombreux et peu soupçonnables.

Naissance d'un héros

Voilà pourquoi Rémy, après avoir rencontré le colonel Passy, chef du BCRA, à Londres, regagna la France dès le mois d'août 1940. Un héros allait naître. Dès la fin de l'été, il créa son premier réseau de renseignement, Confrérie-Notre-Dame, qui devint en 1944 CND Castille. Il couvrait toute la France, ainsi que la Belgique. Gaulliste de la première heure, quoiqu'à éclipses jusqu'en 1943, Rémy était d'abord une tête brûlée qui mena plus de 1 500 agents en territoire occupé. Compagnon de la Libération par décret du 13 mars 1942, il prépara les attaques de Bruneval et Saint-Nazaire. Le grand projet était tout de même de préparer les esprits à la prise du pouvoir par le général De Gaulle. Rémy tenta de rallier à sa bannière toutes les forces disponibles contre l'occupant. Il mit en contact le PCF avec la France libre et se rendit à Londres avec Fernand Grenier en janvier 1943.

À son retour en France, la Gestapo lui fit la chasse, arrêta sa mère et ses sœurs. On fusilla son jeune frère et trois autres

membres de sa famille, mais lui restait insaisissable. Cependant, à l'heure de la Libération, cet homme de l'ombre entra dans la lumière parce qu'il savait écrire, parce qu'il était bon orateur. On s'arrachait les livres de Rémy, on courrait à ses conférences. Tout de même, ce gaulliste alors sincère et orthodoxe dissimulait comme il pouvait un manque de discernement politique. Il le reconnut volontiers lui-même : le socialiste Pierre Brossolette, en le mettant en relation, pendant la guerre, avec des groupes syndicaux et politiques avait pallié cette faiblesse. Mais en 1945, ce Rémy médiatisé allait servir les intérêts du général De Gaulle. Jusque-là utilisant les autres, il allait être à son tour utilisé.

L'opération se déroula en trois temps. Il y eut d'abord la volonté farouche du général De Gaulle de reprendre le pouvoir après sa démission de janvier 1946. Cela par la voie électorale, avec donc la nécessité d'un organisme partisan, pourtant la bête noire du général, un parti ! Lequel prit pour nom, le 14 avril 1947, Rassemblement du peuple français (RPF). Reste que, très vite, ce "rassemblement" recruta surtout à droite. En pleine Guerre froide, il devint même le réceptacle de la famille nationaliste. Alors se fit jour le pragmatisme indiscutable du général. Puisque la reprise du pouvoir était à ce prix, De Gaulle allait envoyer, à certains pétainistes,

des signaux de ralliement. Le rideau de fer qui s'était abattu sur l'Europe rapprochait d'ailleurs gaullistes et pétainistes.

Qui dit signal, dit émissaire. C'est là qu'intervint le colonel Rémy, à ses dépens. « Un soir d'hiver de l'année 1947, le général De Gaulle me fit l'honneur de me convier à dîner en sa compagnie et celle de son aide de camp Claude Guy dans le salon de son appartement 24-25 de l'hôtel La Pérouse, situé tout près de l'Étoile. L'obscurité lui semblant propice pour fouler librement l'asphalte de la capitale, il nous proposa en se levant de table une promenade sur l'avenue Foch. »

Que la France ait deux cordes à son arc

« Pendant notre promenade, la conversation porta sur le mois de juin 1940 où les jours semblaient si noirs bien que le ciel fût d'un bleu éclatant, et le général De Gaulle m'entendit parler du maréchal Pétain avec amertume. S'arrêtant soudain dans sa marche, il posa sa main sur mon bras par un geste tout à fait inhabituel de sa part. "Voyez-vous, Rémy ! dit-il. Il faut que la France ait toujours deux cordes à son arc. En juin 1940, il lui fallait la corde Pétain, aussi bien que la corde De Gaulle." La foudre fût tomber sur ma tête qu'elle ne m'aurait pas laissé plus étonné. » Et voilà ! On ne saluera

jamais assez le grand comédien que fut le général De Gaulle, mais aussi le bon public que fut Gilbert Renault, alias le colonel Rémy, qui n'eut de cesse de communiquer dans les mois suivants la bonne nouvelle.

Rémy, qui était membre du comité exécutif du RPF (il était en charge des voyages et des manifestations...), n'avait pas été choisi au hasard. Sa famille politique d'avant-guerre comptait beaucoup dans cette affaire. Il saurait parler aux "nationaux", du moins se faire entendre d'eux. Il allait leur expliquer que tout le monde, à sa manière, avait été résistant. Au besoin, De Gaulle appuierait cet émissaire de la réconciliation comme lors de sa conférence de presse au palais d'Orsay, en s'indignant juste ce qu'il fallait sur le sort de Pétain : « C'est un opprobre que de laisser en prison un homme qui va avoir quatre-vingt-quinze ans... »

La justice et l'opprobre

Tant de complexité allait cependant bouleverser le colonel Rémy qui dépassa la mesure, et le désir du chef. Il prit beaucoup trop d'initiatives, appelant publiquement, le 29 décembre 1949, à la révision du procès de Charles Maurras, après avoir salué Maurice Pujo. Son article retentissant publié dans l'hebdomadaire *Carrefour* du 11 avril 1950, intitulé « La justice et l'opprobre », où il reprenait les apparentes confidences faites en 1947 sur l'avenue Foch, causa sa rupture définitive avec De Gaulle. Dès le lendemain de sa parution, le communiqué du général leva les ambiguïtés, dénotant sans doute davantage encore le pauvre Rémy. De Gaulle disait : « Je ne puis admettre sur ce sujet l'opinion qu'exprime, à présent, le colonel Rémy. On doit le savoir depuis dix ans. L'estime que j'ai pour l'auteur de l'article ne saurait y changer. Certes, la clémence, à l'égard de ceux qui se sont trompés de bonne foi, est désormais d'utilité nationale. Mais rien ne saurait, dans aucune mesure, justifier ce qui fut la politique du régime et des hommes de Vichy, c'est-à-dire en pleine guerre mondiale, la capitulation de l'État devant une puissance ennemie et la collaboration de principe avec l'invasisseur. La nation a condamné cela. Il le fallait pour l'honneur et l'avenir de la France. »

Ainsi Rémy connut-il le désaveu le plus retentissant. Il démissionna du RPF, s'installa au Portugal, continua d'écrire et finit par adhérer à l'ADMP, l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain. Comprit-il un jour ce qui s'était passé et ce que voulait De Gaulle ? Comme pour bien des partisans de l'Algérie française quelques années plus tard, celui-ci utilisa quelques bonnes volontés pour approcher des milieux qui lui étaient à première vue franchement hostiles, quitte à les désavouer très rapidement ensuite. À défaut de tête politique, il faut donc toujours saluer chez Rémy le courage du résistant. ■

Marc Savina

□ THÉÂTRE

Rendez-vous avec Martin

La rencontre avec un enfant parlant en vers comme on rêve en prose plonge le spectateur dans un monde onirique pourtant fait de souvenirs, de joies simples et de mouvements de l'âme.

J'avais rendez-vous avec Martin, mais j'ai bien failli ne jamais le rencontrer. Au jour dit, l'auteur-interprète souffrant d'une extinction de voix, le spectacle fut annulé. Une autre fois, automne oblige, une tempête de pluie et de vent arrachant à demi mon parapluie, me transporta, telle Mary Poppins à l'allée des Cerisiers, en fort piteux état devant le Petit Hébertot. Mais l'essentiel n'est-il pas d'atterrir ?

Décor minimaliste

Arnaud Bedouet signe une mise en scène à la fois sobre et efficace dans un décor minimaliste d'Hélène Delprat pour ce monologue d'un vieux garçon. Roger Dumas, en effet, comme quelque Pascal Jardin en d'autre temps, nous détaille avec émotion et bagout sa "guerre à neuf ans". Replié à la campagne chez ses grands-parents, il narre avec humour ses classes à l'école du village, le jeu de ballon, le patronage et les premiers émois pour "les filles", ceci en jouant habilement d'un pantalon trop court et de cheveux hérissés à la diable, style galopin. Tout cela ne cadre guère avec une constatation stupéfiante : dès qu'il est interrogé, l'élève Martin s'exprime en vers, six pieds, huit pieds, voire alexandrins...



De retour à Paris, le garçon suppose qu'il entrera au lycée : un vent de liberté à coup sûr ? Que nenni. Le papa, boulanger de son état, inscrit son fils dans un collège catho, fort chic et prisé. Sacha Guitry, entre autres, n'y fit-il pas "une" de ses sixièmes ? Et Montherlant, toutes ses humanités ? L'une des plus célèbres pièces ne s'y déroule-t-elle pas ?

Voici donc notre Martin en cage, peu ou prou, il faut s'y faire. Grâce au Ciel, il croise un professeur de lettres, fou de théâtre, qui révélera l'univers poétique et l'art dramatique à un élève déjà conquis

et cela, grâce à la recette des "tartelettes amandines", façon Edmond Rostand. Une allée de bonheur s'ouvre au jeune homme et le voici apprenti comédien au grand dam de papa dont le four va s'éteindre. Le garçon qui parlait en vers a trouvé sa voie ; il jubile, et - malgré quelques longueurs - nous aussi. ■

Monique Beaumont

✓ À propos de Martin, de Roger Dumas ; Le Petit Hébertot, 78 bis bd des Batignolles, Paris 17^e ; 01 42 93 13 04 ; petithebertot.fr

Chiens et chats en images

QUICONQUE a possédé ou possède chiens et chats retrouvera tous les travers et défauts de son animal favori au fil des dessins hilarants, appuyés de commentaires qui ne le sont pas moins, de ces petits albums. Pourquoi, en effet, cohabiter avec ce félin gourmand, intéressé, voluptueux, mal

élevé, opportuniste et jaloux ; ou avec ce canidé maladroit, goinfre, voleur, froussard, crasseux qui perturbent votre quotidien ? Parce que vous les aimez, et qu'ils vous aiment. Preuves à l'appui. C'est gentil, très drôle, et pas cher, pour le plus vif plaisir de ceux qui aiment les animaux. ■ A.B.

✓ Hélène Lasserre et Gilles Bonaux : *Mon chat est un hypocrite...* ; *Mon chien est un trouillard...* ; Larousse, 80 p., 4,90 € le volume.



Les films de décembre

□ LA PRINCESSE DE MONTPENSIER de Bertrand Tavernier - Ce réalisateur talentueux et reconnu reste l'un des rares grands d'une époque peut-être révolue (*quid* de nos nouveaux talents à part Jacques Audiard ?), après les récentes disparitions d'Alain Corneau et Claude Chabrol. Adaptant une nouvelle éponyme de Madame de Lafayette, il renoue, faisant fi des modes cinématographiques du moment, avec le film d'époque en costumes. Avec brio, dans des décors et costumes somptueux, il nous entraîne dans moult intrigues

et rivalités amoureuses dont est victime la charmante Marie de Montpensier (Mélanie Thierry) sous le règne de Charles IX, au XVI^e siècle, quand les atroces et absurdes guerres de religion font rage et dévastent le royaume. Chevauchées, combats sont brillamment portés par l'élégance du texte et l'interprétation d'un excellent Lambert Wilson (le Comte de Chabannes), et de jeunes acteurs talentueux tels Gaspar Ulliel et Grégoire Leprince-Ringuet avec cependant un petit bémol concernant leurs voix un tantinet fluettes... Au total un beau film français, une fois n'est pas coutume, qui avait d'ailleurs été en compétition officielle au festival de Cannes 2010.

□ RUBBER de Quentin Dupieux - Réalisateur atypique, il écrit, réalise, monte et compose la musique de ce film un peu "Ovni" dans la tradition du fantastique. En plein désert californien aux beaux paysages arides des "spectateurs" assistent aux aventures d'un vrai pneu, télépathe et tueur, attiré par une jeune fille. L'enquête commence dans une atmosphère extrêmement originale et emplie d'humour. À recommander aux amateurs du genre.

□ WELCOME TO THE RILEYS de J. Scott (fils et neveu des célèbres Tony et Ridley) - Encore un titre non traduit en français pour ce film américain, intéressante étude sociale et psychologique. Huit ans

Jolis livres à petits prix

Les beaux livres ne sont pas tous ruineux et il est possible de trouver d'authentiques petits livres d'art, de qualité parfaite, à des prix plus que raisonnables. Exemples !



La collection Mini Art Books est certainement la moins onéreuse disponible en France. Comptant une douzaine de titres, elle présente de façon thématique un artiste (Bacon, Dali, Modigliani) ; un courant (futurisme, impressionnisme, pop art, surréalisme) ; un genre pictural (nu féminin, nu masculin, nature morte, trompe l'œil).

De l'Antiquité à nos jours

En général signés Flaminio Gualdoni, ces petits albums offrent une courte présentation bien faite, un choix d'une quarantaine d'œuvres, de l'Antiquité à nos jours, l'illustrant, choisies avec discernement, agréablement mises en page, de brèves bibliographies et, pour certains, des notices biographiques et chronologiques. Ce sont des introductions comodes à l'histoire de l'art, ou des bases intelligentes à la constitution d'une bibliothèque. Le rapport qualité-prix est imbattable.

Un peu plus chère, voici Les Carnets du Louvre, élégamment toilés, promenade thématique à travers les collections du musée, là encore partant de l'Antiquité et embrassant peinture, sculpture, arts décoratifs, mosaïque, mobilier, etc. Un historien de l'art s'y confronte à un spécialiste de la question abordée. Après les chiens, les chats, l'amour, les bijoux, voici *Fleurs*, dû au jardinier Michel Lis et à la conférencière Béatrice Vingtrinier ; et *Plaisirs de la table*, cosigné Paul Bocuse et Yves Pinard, qui tint le restaurant du musée. À leurs appréciations de professionnels sur la fraîcheur et l'intérêt des produits figurés s'ajoutent quelques recettes anciennes remises au goût du jour. Signalons encore la collection Hommage photographique, rassemblant cinq cent clichés d'une vedette, commentés par la star ou ses proches. Deux titres à signaler, consacrés à Marilyn Monroe et Audrey Hepburn, pour le bonheur des cinéphiles. □

Anne Bernet

- ✓ Flaminio Gualdoni : *Le Nu masculin* ; *Trompe l'œil* ; *Impressionnisme* ; *La Nature morte* ; Skira, 95 p., 5,90 € le volume.
- ✓ Michel Lis et Béatrice Vingtrinier : *Fleurs* ; *Carnets du Louvre*, Flammarion, 80 p., 14,90 €.
- ✓ Paul Bocuse et Yves Pinard : *Plaisirs de la table* ; *Carnets du Louvre*, Flammarion, 80 p., 14,90 €.
- ✓ Ward Calhoun et Benjamin De Walt : *Marilyn, un hommage photographique* ; Hors Collection, 540 p., 16,90 €.
- ✓ Suzanne Lander : *Audrey Hepburn, un hommage photographique* ; Hors Collection, 540 p., 16,90 €.



Frédéric Pic

□ BEAUX LIVRES

Pêle-mêle de Noël à lire et à offrir

Voici revenu le temps des cadeaux et la multiplication chez les éditeurs de beaux livres emballés sous cellophane, ce qui interdit de se faire une idée du contenu. Cette sélection vous évitera les déconvenues.

Les *Diamants de l'Histoire* de Jean-Pierre Guéno ne dissimulent pas un essai sur la joaillerie, mais une plongée dans nos archives, mettant en valeur une centaine de documents destinés à éclairer un événement historique. Le livre s'ouvre sur le serment de Strasbourg de 842, premier texte rédigé en ce qui est, presque, du français. Suivent des pièces des procès des Templiers et de celui de Jeanne, un croquis de Louis XI pris sur le vif, des autographes de Henri IV, l'ordre d'arrestation du surintendant Fouquet, des comptes de négriers, des cahiers paroissiaux... c'est-à-dire peu pour couvrir un millénaire d'histoire de la France monarchique.

Album historique

C'est moins un choix de l'auteur, qui évoque avec honnêteté l'exécution de Louis XVI, les attaques de Hébert contre Marie-Antoinette ou la guerre de Vendée, qu'une nécessité liée aux impératifs de l'iconographie : plus l'on se rapproche de l'époque contemporaine, plus l'illustration devient aisée. Ainsi donc, les cent dernières années couvrent-elles l'essentiel de l'album, quitte à mettre en avant les faits anecdotiques, souvent touchants d'ailleurs, voire révélateurs. On croise ici la comédienne Mireille Balin victime de l'Épuration, l'abbé Pierre, Dominici, Simone Veil soutenant la légalisation de l'avortement, nombre d'affaires de la V^e République, tout cela semblant mis sur un même plan : seul reproche à faire à ce livre probe et documenté, mais qui manque un peu de recul.

Le Pays Portes de Gascogne est une entité administrative fleurie dans l'espoir de renouer avec des mémoires provinciales menacées sans reprendre les appellations d'Ancien Régime, correspondant à l'est du Gers, "zone de décompression" de l'agglomération toulousaine, formule dénuée de charme. La région, en revanche, n'en manque pas, comme le prouvent les photographes Isabelle Souriment et Matthew Weinreb, co-auteurs de *En pays de Gascogne*, joli album au format italien. Saison après saison, sous des cieux changeants, voici des horizons barrés par les Pyrénées, des castels d'où d'Artagnan pourrait surgir sur son cheval Bouton d'or, des villages, des animaux aux prés, des églises, des fêtes patronales, des artisans qui renvoient à une idée de la douceur de vivre et de la convivialité, incitent à découvrir la région, voire à s'y installer. De belles images, mais pas de texte pour les commenter...

Sous le règne de Charles VI, la jeunesse éprouve le besoin de se libérer des carcans et se console par la provocation des incerti-



tudes de l'avenir ; les garçons remplacent les robes paternelles par des hauts de chausse collants contre lesquels tonnent les prédicateurs. Ce vêtement s'impose à la fin du XV^e siècle, agrémenté d'un accessoire essentiel, la braquette, destinée à mettre en valeur, triomphalement, ce que les bonnes mœurs recommandaient de cacher. Il faudra les efforts conjoints de la Réforme et de la Contre-Réforme, catholiques et protestants se scandalisant en chœur, pour que cette mode, dont Rabelais affirmait qu'elle avait vendu du vent à plus d'une dame crédule, s'efface et que culotte ou pantalon retrouvent une décence étudiée, ou prétendue.

Un emplacement stratégique

Colette Gouvion avec *Braguettes, une histoire du vêtement et des mœurs*, focalise l'attention sur cet emplacement stratégique, chefs d'œuvre de la peinture à l'appui. En contrepartie, elle propose l'étude de la mode féminine, les outrances des unes répondant à celles des autres, et offre un panorama de l'usage des vêtements de dessous au fil des siècles, selon qu'il était de bon ton ou pas de mettre certains attributs en évidence. Certes, le discours n'échappe pas aux poncifs ordinaires sur la pudibonderie, les interdits religieux, l'émancipation de la femme, mais l'ensemble se révèle drôle et gaillard.

Quoique inaccessible au commun des mortelles, la haute couture représente, quintessence du luxe, un univers de rêve auquel aucune femme ne saurait résister tout à

fait. La princesse de Beauvau-Craon le sait puisqu'elle a choisi ce moyen pour rendre son lustre au château familial d'Haroué où se déploient les fastes d'une exposition consacrée à Balenciaga, Givenchy et Philippe Venet. Parmi les splendeurs d'une des plus belles demeures de Lorraine voici exposées pour la première fois quelques-unes des plus splendides créations de ces couturiers, dont la robe de mariée de la reine Fabiola. Christiane de Nicolay-Mazery propose le catalogue de cette exposition et une visite d'Haroué, ses salons, ses jardins. Tout l'intérêt tient à l'association de ces parures du XX^e siècle, éblouissantes, aux peintures, dorures, mobiliers XVIII^e, mis en valeur par le photographe Luc Castel. Ce petit livre élégant est présenté sous coffret aux allures d'écrin précieux qui suffirait à en faire le prix.

Un succès, une carrière peuvent procéder d'un détail aussi insignifiant que le choix d'un costume. Joe Dassin s'envola vers les sommets après que la productrice Maritie Carpentier lui eut fait endosser un ensemble blanc qui donna au jeune chanteur une élégance différente et fit de lui une vedette. Mort à quarante-deux ans, en 1980, de problèmes cardiaques qu'il avait traités par le dédain, Dassin a laissé derrière lui beaucoup de nostalgie, et de tendresse, tant il avait su se faire aimer du public et imposer, avec un style volontairement décalé, des chansons entrées dans le patrimoine national bien que leurs mélodies eussent été empruntées aux standards anglo-saxons, ou aux tubes italiens.

Aux antipodes de tant de figures de la scène, vivant de paillettes et d'apparences mais cachant un vide insondable, le fils du cinéaste Jules Dassin, bourreau de travail, polyglotte, perfectionniste, ennemi de l'esbroufe et des scandales, brillant universitaire, rêvait d'une carrière d'écrivain, à la rigueur de comédien, mais pas de chanteur, métier que le hasard, et son admiration pour Brassens, lui firent embrasser. Il s'y imposa comme il se fût imposé en n'importe quel domaine tant il avait de talents. Sa sœur, Richelle Dassin, présente *Il était une fois Joe Dassin*, évocation pudique d'une vie trop courte illustrée de photographies inédites empruntées aux albums de famille : un livre touchant, très loin du monde de la chanson actuel.

Nos amis les bêtes

Le rapport aux animaux s'est dégradé, pour leur malheur, lorsque Malebranche s'avisait de les prétendre machines animées incapables de sentir, aimer, craindre et souffrir, affirmation d'une maligne absurdité. Le regard de l'humain sur la bête en est resté marqué, comme l'atteste l'exposition de photographies présentée jusqu'au 16 janvier à Évian, le *Bestiaire imaginaire*. Antoine de Baecque en signe le catalogue, série de clichés allant des débuts de la photo à nos jours, avec en commun une cruauté plus ou moins consciente, voire un sadisme peu à l'honneur de l'espèce humaine... À de rares exceptions près, les animaux de compagnie, domestiques ou sauvages figurés ici, parfois morts et mis en scène, illus-

trant le terrible aphorisme de Victor Hugo : « *Les animaux ne vont pas en enfer ; ils y sont déjà.* » C'est d'une tristesse, d'un voyeurisme, d'un sordide assez insupportables, en tout cas si vous aimez "nos frères inférieurs"... Consolez-vous avec *Les Chats de Willy Ronis*, qui réunit les meilleurs clichés pris par le photographe des petits félins passés dans sa vie au hasard d'une rencontre de rues à Paris, de vacances ou des portraits volés aux favoris de sa femme, son fils et ses amis. À la beauté de ces images en argentique, d'une authentique poésie, s'ajoutent la grâce incomparable de ces créatures, et le mépris feutré dont elles savent entourer leurs relations, prudentes ou affectueuses, avec ces êtres définitivement grotesques appelés "Deux pattes".

Art équestre

Jean-Louis Sauvat, lui, dessine et sculpte, avec une prédilection pour l'art équestre. L'écurier Bartabas présente *Les Chevaux de Sauvat*, choix remarquable d'œuvres parfois à peine esquissées mais qui, partant de quelques lignes, font surgir un pur-sang ombrageux, une cavale au galop, évoquant les bronzes de la place Saint-Marc ou les œuvres classiques. Peu de texte, là encore, mais de la beauté, et le plaisir d'admirer, pas si fréquent s'agissant d'artistes contemporains...

C'est à l'admiration, totale, qu'in-vite aussi Leopoldo Benacchio avec son *Petit Atlas de l'univers*, remarquable introduction à l'astronomie, d'une intelligence, d'une facilité déconcertantes, ne réclamant aucune compétence scientifique mais disant tout, à grand renfort d'images plus stupéfiantes les unes que les autres. Planètes, étoiles, galaxies, trous noirs, nébuleuses, novae, supernovae n'auront plus de secrets pour vous tandis que vous volez des Colonnes de la Création au Nuage de Magellan, des anneaux de Saturne à Gamma du Cygne. L'auteur veut réapprendre aux hommes à s'émerveiller du spectacle du ciel : il y arrive. ■

Anne Bernet

- ✓ Jean-Pierre Guéno : *Les Diamants de l'Histoire* ; Jacob-Duvernet, 195 p., 29,90 €.
- ✓ Isabelle Souriment et Matthew Weinreb : *En Pays de Gascogne* ; éd. du Rouergue, 145 p., 30 €.
- ✓ Colette Gouvion : *Braguettes* ; éd. du Rouergue, 140 p., 39,90 €.
- ✓ Christiane de Nicolay-Mazery : *Balenciaga, Venet et Givenchy au château des princes de Beauvau Craon* ; Flammarion, 145 p., 30 €.
- ✓ Richelle Dassin : *Il était une fois Joe Dassin* ; Hors Collection, 160 p., 27 €.
- ✓ Antoine de Baecque : *Le Bestiaire imaginaire* ; Skira Flammarion, 210 p., 25 €.
- ✓ Colette Fellous : *Les Chats de Willy Ronis* ; éditions Flammarion, 80 p., 22 €.
- ✓ Bartabas : *Les Chevaux de Sauvat* ; Ouest-France, 140 p., 37 €.
- ✓ Leopoldo Binacchio : *Le Petit Atlas de l'univers* ; Flammarion, 200 p., 19,90 €.

MARIE-FRANCE GARAUD

Illusions républicaines

Fervente admiratrice du général De Gaulle, Marie-France Garaud vilipende l'europhisme et la démocratie chrétienne, tout en ménageant la république où ils s'épanouissent.

Jacques Bainville avait publié en 1915 une *Histoire de deux peuples*, rééditée peu avant sa mort, en 1936, avec pour sous-titre « *continué jusqu'à Hitler* ». À bien des égards, le dernier livre de Marie-France Garaud, *Impostures politiques*, poursuit l'œuvre entreprise par l'historien d'Action française... « *jusqu'à Sarkozy* ».

Le fil rouge franco-allemand

Car l'histoire imbriquée de la France et de l'Allemagne tout au long du XX^e siècle, et au début du XXI^e, est le fil rouge d'une réflexion consacrée à l'impuissance française depuis la disparition de De Gaulle - chacun connaît l'admiration de l'auteur pour l'œuvre et la personne du général - et de Georges Pompidou, qui avait tenté de continuer l'action de son prédécesseur sur les plans intérieur - industrialisation et modernisation du pays - et extérieur - politique capétienne du refus de se soumettre à la loi des empires. Toutefois, le vers était dans le fruit : demandant d'emblée s'il y a encore un "État", l'auteur note que le mot est devenu progressivement tabou depuis la « *nouvelle société* » de Chaban-Delmas, si bien qu'en quatre décennies « *nous avons glissé de l'État à la société, de la souveraineté à l'identité et du gouvernement à la gestion, refusant de comprendre ce que cette glissade comporte d'imposture, révèle d'inconsistance et engendre de dangers* ».

Marie-France Garaud se penche principalement sur l'inféodation de notre pays à un rêve européen plus proche de la conception allemande et de la nature même du Saint Empire romain germanique - et donc des intérêts d'outre-Rhin - que de la tradition française d'un État-nation vieux de mille ans, assoupi sur une souveraineté devenue comme une seconde nature. Éclairant le jeu subtil notamment d'Helmut Kohl dans la réunification allemande, et déplorant le manque de lucidité de



Marie-France Garaud
Un style précis, voire chirurgical (DR)

Mitterrand, elle montre comment le traité de Maëstricht fut, pour l'essentiel, un traité allemand, imposé au peuple français avec l'aveuglement ou la complicité de la plus grande partie de nos élites politiques.

Le jeu des nations

Chacun connaît le style précis, voire chirurgical, de Marie-France Garaud. Le raisonnement est souvent convaincant : ainsi du « *retour de la Russie* », de « *la longue mémoire chinoise* » ou du « *réveil asiatique* » et, plus généralement, d'un jeu des nations toujours actuel alors même que l'idéologie européenne - ou ce qu'il en reste - voudrait nous convaincre du contraire. Ainsi encore de la responsabilité de la "démocratie chrétienne", de Marc Sangnier à Robert Schuman, dans la construction du projet européen, dirigé contre les nations et effaçant le rôle « *fondateur* » des États, auxquels n'est plus reconnu qu'un rôle « *régulateur* »... bientôt dévolu à une Commission dont le caractère supranational convient d'autant mieux à la puissance allemande que la cour constitution-

nelle de Karlsruhe, contrairement à notre Conseil constitutionnel, défend avec ardeur la jeune souveraineté allemande.

Il est vrai que « *c'est dans la démocratie chrétienne que le rêve européen trouve son origine, par le délitement de la volonté nationale dans une pensée essentiellement morale, et par la quête plus ou moins consciente d'un cadre plus vaste corrélatif à l'effacement de l'État* ». Il est toujours vrai d'affirmer - comment la contredirions-nous ? - que dans la République, « *Dieu n'assure plus la légitimité par le sacre d'une personne qui était celle du roi* », de sorte que « *la personne dans sa singularité* » se trouve privilégiée « *par rapport à la nation souveraine* ». Toutefois, n'est-ce pas aller un peu vite en besogne que d'en rendre responsable « *la pensée religieuse [qui] désagrège la politique* » ? Il n'est qu'à lire saint Thomas... Marie-France Garaud confond précisément la pensée religieuse et sa laïcisation, cette démocratie chrétienne que, jusqu'à Pie XI, les papes avaient condamnée et que celui-ci favorisera plus par naïveté que par conviction - il ne revint pas sur la condamna-

tion du Sillon. On trouvera du reste regrettable que dans cette progression de l'idéologie démocrate-chrétienne entre les deux guerres, l'auteur oublie de mentionner le facteur aggravant, pour ne pas dire déterminant, que fut la condamnation de l'Action française en 1926. De même, elle oublie de noter le rôle joué par le comte de Paris comme par les royalistes dans l'échec de la CED. Les gaulistes et les communistes ne furent pas seuls à s'y opposer aux côtés de certains démocrates-chrétiens !

Un échec définitif

Mais on touche là les limites d'un ouvrage qui, pour donner les causes immédiates de notre « *chute* », dont l'« *accélération* » a « *quelque chose de prodigieux* », ne remonte pas jusqu'à la source. Marie-France Garaud, par fidélité au grand homme et conviction démocratique, continue de rêver une V^e République qui, au fond, n'a existé, et encore, que jusqu'en décembre 1965. Le grand paradoxe, qu'elle ne veut pas voir, c'est que l'élection présidentielle au suffrage universel du président de la République, instaurée en 1962 pour écarter les partis politiques du pouvoir suprême, les y réintroduisit immédiatement, par le biais d'un ballottage qui ramenait politiquement le général à la dimension d'un simple candidat parmi les autres. Ce que, du reste, en forme d'aveu de la vacuité de ses efforts institutionnels, il dénonça aussitôt. Dès lors, les partis n'allèrent plus lâcher une élection qui ne fut jamais ce qu'elle devait être dans l'esprit de ses initiateurs.

Tel est l'échec définitif de la V^e, faite pour éclore en monarchie. Progressivement les partis, et les groupes d'influence qu'ils servent, normaliseront et finiront par évacuer ce qu'il pouvait y avoir de capétien dans le projet initial. Marie-France Garaud dénonce avec lucidité leur responsabilité dans l'abaissement du pays. Il convient maintenant d'aller au-delà en reconnaissant qu'il ne saurait y avoir, en France, de bonne république. Ce que la V^e a, au fond, définitivement démontré. ■

François Marcilhac

✓ Marie-France Garaud : *Impostures politiques* ; Tribune libre, Plon, 180 pages, 16 euros.

Le Trésor de l'Action française

Sous la direction de Pierre Pujo, avec Sarah Blanchonnet, Stéphane Blanchonnet, Grégoire Dubost, Michel Fromentoux, Vincent Galliere, Pierre Lafarge, Aristide Leucate, Alain Raison, Francis Venant.



Depuis qu'elle a été fondée en 1899, l'école d'Action française a produit un nombre considérable d'ouvrages de critique historique, politique, littéraire, qui, ensemble, constituent un trésor. Ils contiennent une abondante matière de réflexions qui permettent de comprendre non seulement l'histoire du XX^e siècle mais aussi les événements que nous vivons aujourd'hui.

Trente et un de ces ouvrages ont été sélectionnés pour faire l'objet d'articles publiés dans *L'Action Française 2000* en 2004 et 2005. Tel quel, ce recueil d'articles permet de comprendre l'originalité de la pensée politique de l'Action française dont les années ont confirmé la solidité. À travers les études publiées, le lecteur se familiarisera avec la pensée de Jacques Bainville, Augustin Cochin, Léon Daudet, Pierre Gaxotte, Pierre Lasserre, Charles Maurras, Léon de Montesquiou, Maurice Pujo, le marquis de Roux, Henri Vaugeois.

✓ Éditions de l'Âge d'homme, 138 p., 20 euros. Disponible à nos bureaux : 22,11 euros franco (chèque à l'ordre de la PRIEP).

L'ACTION FRANÇAISE 2000

BULLETIN D'ABONNEMENT

- ✓ Civilité
- ✓ Prénom
- ✓ Nom
- ✓ Adresse
-
- ✓ Code postal
- ✓ Commune
- ✓ Téléphone
- ✓ Courriel

Bulletin à retourner avec un chèque à l'ordre de la PRIEP à :
L'Action Française 2000 10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
CCP Paris 1 248 85 A

- Premier abonnement (un an)
 - France80 €
 - Étranger140 €
- Abonnement ordinaire
 - Un an125 €
 - Six mois70 €
- Abonnement de soutien
 - Un an150 €
- Étudiants, chômeurs, ecclésiastiques
 - Un an70 €
- Outre-mer (un an)
 - DOM135 €
 - TOM165 €
- Étranger (un an)
 - Europe165 €
 - Autre pays178 €

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT CI-CONTRE



PARIS

Vente de livres au profit du journal



Samedi 4 décembre de 14 heures à 19 heures
Dimanche 5 décembre de 10 heures à 19 heures

Livres d'histoire et de politique contemporaine

- ☐ Cravates et objets fleurdelisés
- ☐ Livres neufs
- ☐ Livres reliés de Maurras, Bainville, Daudet
- ☐ Grande braderie de livres d'occasion
- Prix intéressants, profitez-en !



Une vente à ne pas manquer !

Bar ouvert toute la journée.

10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^{er} (métro Palais-Royal) - Téléphone : 01 40 39 92 06

Centre royaliste d'Action française

10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
 communication@actionfrancaise.net

Président du Comité directeur d'AF Stéphane Blanconnet	Trésorier Giovanni Castelluccio	Provinces Philippe Castelluccio
Secrétaire général Olivier Perceval	Secrétaire administratif Marie-Suzanne de Benque d'Agut	Militantisme Jean-Baptiste de l'Aviath
Secrétaire général adjoint Romain Hellouin	Formation Marc Savina	Responsable opérationnel François Bel-Ker

LYON

Cercle d'études

Le jeudi 2 décembre, une permanence se tiendra à Lyon, à partir de 18 heures, dans un café situé près de l'Hôtel de ville. Puis l'"empirisme organisateur" fera l'objet d'une cercle d'études, organisé à la Croix-Rousse à 19 h 30. Pour tout renseignement : afetudiante.lyon@gmail.com ou 06 82 83 92 00.



NICE

Géopolitique et identité

LE CERCLE d'études organisé à Nice le 19 novembre avait pour thème "géopolitique française et identité nationale". En d'autres termes : de quelle manière la géopolitique a-t-elle dessiné une commune identité, quelle forme prend-elle, est-elle immuable ?

La France est l'héritage d'une politique monarchique, inscrite dans la durée, qui ne peut ignorer la géographie unique du territoire, situé entre terre et mer, entre "centre" et "périphérie", doté d'un relief extrêmement varié. En conséquence, cette politique s'articule autour de deux axes : l'unité autour de la plaine, dominée par le roi, et autour d'une langue d'une part ; l'arbitrage des puissances européennes d'autre part. Cette position fait de la France l'alliée naturelle de l'Église, et partant, le principal vecteur du catholicisme en Europe



La continuité historique de la géopolitique française fut rompue par la Révolution.

et dans le monde. Ainsi l'identité française est-elle fondée par la nation, la langue et la religion. Mais cette continuité historique de la géopolitique française est rompue par la Révolution. Faire du passé table rase, c'est saper les fondements géopolitiques de la France, la réduire à une nation purement idéologique laissant sa langue s'appauvrir et son âme se perdre. L'identité française est-

elle perdue pour autant ? Non, car les fondements géopolitiques de la France sont des constantes. Ils sont immuables. À nous de les rétablir sur le devant de la scène politique.

À l'issue de la conférence, un débat s'est ouvert sur la possibilité du retour de l'identité française dans une forme nouvelle, autour d'un beaujolais nouveau lui aussi. ■

Présentation de la campagne d'AF

Conférence d'Action Française
 le vendredi 3 décembre à 19h30
 10 rue Croix-des-Petits-Champs
 75001 PARIS - Metro : Palais Royal

» DÉCÈS

C'est avec peine que nous avons appris le décès, le 19 novembre, dans sa 90^e année, de notre fidèle et généreuse abonée et amie, **Monique Collemant**, à la Neuville-en Hez, munie des sacrements de l'Église. Les obsèques ont été célébrées le mercredi 24 novembre à 14 h 30 par M. l'Abbé Bourrat, en l'église Sainte-Thérèse de Compiègne et l'inhumation dans le caveau de famille à La Neuville-en-Hez. Monique Lainé y représentait l'Action française. Née en février 1921 d'une famille très catholique et royaliste, Monique Collemant a consacré sa vie à l'enseignement et à défendre les valeurs de la messe traditionnelle de saint Pie V et de l'école de pensée d'Action française et son journal. Nous présentons nos

condoléances émues à sa sœur et son beau-frère, M. et M^{me} Michel Ressaire, à Dominique et Annette Collemant, ses cousins, et petits-cousins et toute la famille en les assurant de nos prières pour leur chère défunte. Nous rappelons ici le souvenir de sa mère, M^{me} Irma Collemant et de sa sœur Chantal, respectivement décédées en 1984 et 1990.

» INFORMATIONS

☐ **FRANCE ROYALISTE NICE PROVENCE** - La réunion du 21 novembre dernier a été particulièrement appréciée. Après le déjeuner amical servi dans le Salon panoramique du Grand Hôtel Aston à Nice, près d'une centaine de personnes ont eu l'occasion de faire connaissance avec Thierry Bouclier, avocat à la Cour. Notre conférencier a

présenté l'évolution ou mieux la dérive des idées chez de nombreuses personnalités politiques au cours du siècle. Ce sujet lui a d'ailleurs inspiré un livre, *La République amnésique*. Cela éclaire un pan mal connu de notre histoire politique, à une époque où l'ignorance du peuple en la matière n'est plus à démentir.

☐ **RADIO-SILENCE** organisera le jeudi 9 décembre à 19 h 30 un dîner avec le docteur Jean-Pierre Dickès, médecin et écrivain, qui traitera de "l'homme artificiel". Restaurant Le Grenadier, gare d'Austerlitz, Paris 13^e (au-dessus de la Brasserie de la Gare). Parking gare. Prix du repas : 27 euros ; étudiants et chômeurs : 20 euros. Inscription accompagnée du règlement à La voix du silence, 5 rue Dufrenoy, 75116 Paris ; radio.silence@wanadoo.fr

PARIS

Banquet royaliste

Pour clôturer l'année Henri IV, le Groupe d'Action royaliste nous invite à manger la poule au pot le dimanche 5 décembre. En présence de Guy Steinbach, Frédéric Winkler, Jean Philippe Chau-

vin, Dominique Hamel, Xavier Cheneseau (qui dédicacera la réédition de son livre sur les camelots du Roi)... Renseignements et inscription par courriel : contact@actionroyaliste.com ■

À NOS AMIS LECTEURS

Diffusion de L'AF 2000

POUR AMÉLIORER la diffusion du journal, nous venons de faire modifier la liste de ses points de vente (kiosques, maisons de la presse, gares, etc.). Pour savoir où l'on peut acheter *L'Action Française 2000*, c'est simple : rendez-vous sur le site Internet www.trouverlapresse.com ; vous obtiendrez la carte et l'adresse de tous les distributeurs qui vendent notre journal à cinq kilomètres à

la ronde de votre domicile ou d'un lieu donné. Pour nous permettre de vérifier que le journal est bien exposé dans ces points de vente (et non laissé sous le comptoir), nous demandons à nos amis lecteurs (abonnés ou acheteurs au numéro) d'en faire le tour et de nous informer des anomalies constatées (écrire ou téléphoner au journal). Nous vous en serons très reconnaissants ■

OTAN

Effet d'annonce en Afghanistan

Tandis que le *Charles de Gaulle* apporte son soutien à la Force internationale d'assistance à la sécurité, l'Otan et ses alliés lancent officiellement le processus de transition censé transférer aux Afghans la charge de leur sécurité. L'heure du retrait a-t-elle sonné ?

Le *Charles de Gaulle* croise actuellement au large du Pakistan, moins d'un mois après avoir quitté Toulon. Jeudi dernier, 25 novembre, son groupe aérien embarqué (GAE) a conduit ses premiers vols en appui de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS ou ISAF) en Afghanistan. Ce faisant, la Marine ne répond pas à des considérations strictement opérationnelles, en vertu desquelles ses appareils seraient vraisemblablement basés à Kandahar, au plus proche des zones d'intervention. Il s'agit plutôt d'entretenir un savoir-faire.

Un Rafale s'abîme en mer

Si l'on en croit l'état-major des Armées, ce groupe aérien s'intégrerait parfaitement dans le dispositif allié : « La première mission a été réalisée par un avion de guet aérien Hawkeye qui a opéré pendant cinq heures au-dessus du territoire afghan pour coordonner et contrôler les vols d'une centaine d'aéronefs de la coalition. En coordination avec un Hawkeye américain, l'appareil français a notamment géré les circuits de ravitaillement des avions de combat. [Le] 26 novembre, les avions de combat Rafale et Super Etendard modernisés (SEM) ont réalisé leurs premières missions d'appui aux troupes engagés au sol (CAS ou close air support). Les avions ont éclairé l'itinéraire d'une patrouille britannique dans le sud de l'Afghanistan, appuyé une évacuation sanitaire et ont assuré une alerte CAS, prêts à être engagés en cas de combat au sol. En deux jours, les aéronefs du GAE ont réalisé une dizaine de sorties totalisant environ vingt-cinq heures de vol. » Deux jours plus tard, hélas, un Rafale s'est abîmé en mer après que son pilote se fut éjecté. Un problème de jauge de carburant serait à l'origine de cet accident, selon notre confrère Jean-Dominique Merchet.



Jeudi dernier, 25 novembre, le groupe aérien embarqué du *Charles de Gaulle* a conduit ses premiers vols en appui de la Force internationale d'assistance à la sécurité.

Les pilotes français devraient néanmoins continuer de survoler l'Afghanistan, un mois durant, alors que les chefs d'État ou de gouvernement de l'Otan ont annoncé, lors du sommet de Lisbonne des 19 et 20 novembre, que les Alliés entraient « dans une nouvelle phase » de leur mission. En effet, selon la déclaration finale, « le processus de transition, qui verra les Afghans assumer la responsabilité totale de la sécurité et le plein leadership dans certaines provinces et certains districts, devrait commencer début 2011 ». En vérité, le transfert des responsabilités est déjà entamé. Il est même très avancé dans la région capitale. « La montée en puissance de l'ANA [l'Armée nationale afghane] lui permet désormais de participer à 85 % des opérations menées par

la FIAS et à toutes les opérations menées en RC-Est où est déployée la Task Force La Fayette », soutient l'état-major des Armées. « La transition sera soumise au respect de conditions, pas d'un calendrier, et elle n'équivaudra pas à un retrait des troupes de la FIAS », ont tempéré les Alliés. Cependant, ont-ils promis, « à l'horizon fin 2014, les forces afghanes endosseront pleinement la responsabilité de la sécurité dans l'ensemble de l'Afghanistan ». « C'est un message très important pour nos compatriotes », a prétendu le chef de l'État. Sans doute l'est-il plus encore pour les électeurs américains... Ne l'oublions pas : quoi qu'on pense de cette guerre, elle se joue, dans une large mesure, devant les opinions occidentales. « Pour des sociétés postmodernes enclines au

relativisme et dépourvues du sens de la durée, la guerre d'Afghanistan est une épreuve de vérité », commente Jean-Sylvestre Mongrenier sur le blog de l'Alliance géostratégique (AGS). « Premier test de ce changement », annoncé par Nicolas Gros-Verheyde : le retrait des troupes canadiennes, en dépit duquel sera maintenue une mission d'instruction forte de 950 hommes. « Cette solution permet de respecter la décision prise en 2008 de retirer les troupes mais ne mécontente pas les alliés de l'Otan », commente notre confrère. « Au passage, comme nous l'expliquent les médias canadiens, cela permet de se passer de l'autorisation du Parlement, la présence en Afghanistan ne relevant plus d'une "mission de combat". » Du moins, officiellement.

« Une fois intégré par tous, qu'un retrait immédiat est difficilement envisageable, l'envoi de formateurs est vu comme la solution ayant un rapport coût-bénéfice dans le temps le plus sensé », observe Florent de Saint Victor, interrogé par l'AGS. « Et cela, malgré le fait que le rôle des OMLT à la française [operational mentoring and liaison teams, ou équipe de liaison et de tutorat opérationnel] est loin d'être sans risque. Il est possible de voir dans cela une forme d'incohérence, camouflée par la communication stratégique, qui régulièrement fait un effort particulier pour convaincre de l'importance de l'ANA dans la sortie de crise. » Selon cet analyste, « c'est au niveau local que l'action des OMLT se fait le plus ressentir. L'autonomie de l'ANA dépendant largement de l'expérience acquise au contact de la coalition. Les OMLT françaises ne peuvent rougir de leurs résultats. Les unités afghanes mentorées par les Français sont souvent appelées dans les Quick Reaction Force (QRF) de niveau national et ont participé à la dernière grande opération de l'ère McChrystal, l'opération Mosharak lancée en février 2010. »

Une armée mal préparée

Dans ces conditions, la transition annoncée est-elle promise à la réussite ? L'armée afghane semblerait « enfermée dans une manière de faire la guerre (à l'américaine, à l'otanienne) qu'elle ne pourra assumer à terme. On ne s'improvise pas en une dizaine d'années un monstre froid de planification, de normes, de processus. Cet échafaudage construit par la coalition, quoique critiquable, est pourtant incontournable. Décoller progressivement l'ANA de la coalition est le défi du transfert des compétences exécuté district par district. D'ailleurs, et quoique ayant commencé depuis des mois, il ne fait que depuis récemment les gros titres à l'approche du sommet de l'Otan de Lisbonne. C'est d'ailleurs étrange que l'Otan ne communique pas plus sur l'application de ce plan déjà mis en place et qui semble donner, en particulier dans la capitale Kaboul, des résultats probants. » En dépit des effets d'annonce, la France n'est pas encore sortie du bourbier afghan. ■

Grégoire Dubost

□ DÉFENSE DE THÉÂTRE - La Direction générale de l'armement (DGA) vient de l'annoncer : elle a réalisé le premier tir de qualification du système sol-air de moyenne portée terrestre (SAMP-T). Un essai intervenu à Biscarrosse le 18 octobre. Le SAMP-T est le premier système européen disposant de cette capacité. Il pourra être mis en œuvre par le programme Otan de défense contre les missiles balistiques de théâtre ALTBMD (active layered theatre ballistic missile defence). Le SAMP-T est un programme franco-italien destiné également à fournir une défense sol-air moyenne portée face à des menaces conventionnelles (avions, missiles de croisière, drones) déjà qualifié depuis 2008. Le SAMP-T a été com-

mandé à quinze exemplaires (dix pour l'armée de l'air française, cinq pour l'armée de terre italienne).

□ DÉFENSE DE TERRITOIRE - Dans le concept stratégique de l'Otan figure désormais l'ambition de protéger les populations et les territoires, et non plus les seuls théâtres d'opérations, contre une attaque de missiles balistiques. Selon ce document, « l'Alliance ne considère aucun pays tiers comme son adversaire ». Mais par la voix du président de la République, « la France appelle un chat, un chat ». Or, « la menace des missiles aujourd'hui, c'est l'Iran », a déclaré Nicolas Sarkozy. Le chef de l'État a assuré, en outre, que « la France aurait refusé un

projet unilatéral, déconnecté des réalités, coûteux », de même qu'un bouclier antimissiles « hostile à la Russie » ou conçu comme « un substitut à la dissuasion nucléaire ».

□ VŒUX PIEUX - Dans la querelle qui l'opposait à Berlin sur le nucléaire militaire, Paris semble l'avoir emporté. Certes, les Alliés se disent « déterminés à tendre vers un monde plus sûr pour tous et à créer les conditions d'un monde sans armes nucléaires ». Cependant, ont-ils réaffirmé, « aussi longtemps qu'il y aura des armes nucléaires, l'Otan restera une alliance nucléaire. La garantie suprême de la sécurité des Alliés est apportée par les forces nucléaires stratégiques de l'Al-

liance, en particulier celles des États-Unis ; les forces nucléaires stratégiques indépendantes du Royaume-Uni et de la France, qui ont un rôle de dissuasion propre, contribuent à la dissuasion globale et à la sécurité des Alliés. »

□ FÉMINISME - Saluant le 10^e anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité, les chefs d'État ou de gouvernement de l'Otan ont entériné un plan d'action afin d'en intégrer les dispositions dans leurs processus de gestion de crise et de planification opérationnelle, dans les programmes d'entraînement et la doctrine de l'Alliance, « ainsi que dans tous les aspects pertinents de ses tâches ».